



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

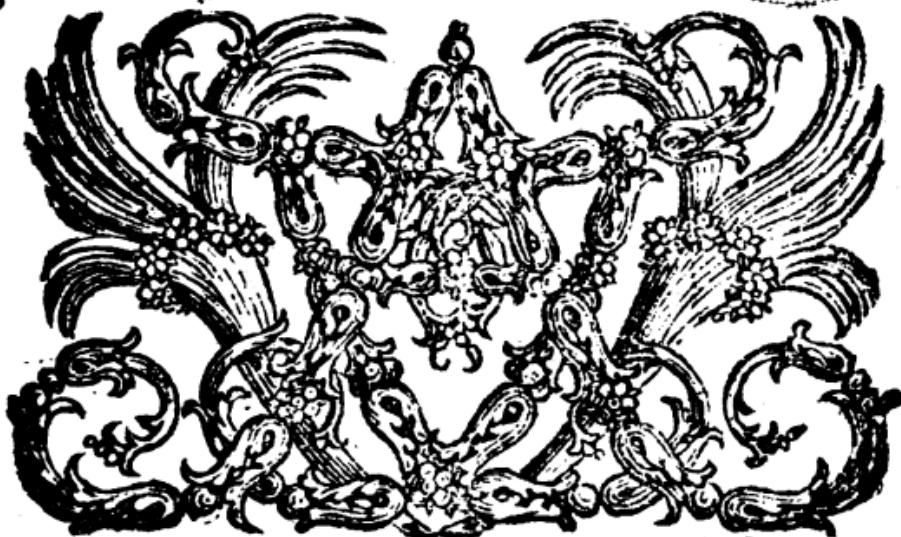
807156
MERCURE

GALANT

DEDIE A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

DECEMBRE 1686.



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY,
rué Merciere, au Mercure Galant.

M. D.C. LXXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AV LECTEVR.

La troisième Partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France vient d'estre donné au Public avec ce Volume. Elle a pour Titre, Troisième Partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la suite de la Description de Versailles, celle des Chevaux qui font dans les deux Ecuries du Roy, ce qui s'est passé dans les Visites qui auront esté renduës, les expériences de la pesanteur de l'Air faite devant eux, la Description de la Galerie de Sceaux, & les Réceptions avec les Harangues qu'on leur a faites dans plusieurs Villes de Flandres. Versailles s'estant trouvé décrit avec beaucoup

AU LECTEUR.

d'exactitude dans le Voulume qui a
precedé celuy-cy, & le Public ayant
souhaité que ce qui manquoit à cette
Description , se trouvast dans cette
troisième Partie avec la même re-
gularité , on a satisfait à son em-
preßement. On a même fait plus
puis qu'en décrivant les Ecuries ,
qui font l'étonnement de tous ceux
qui les voyent , & particulierement
des Etrangers , on a fait voir ce
qu'elles contiennent de Chevaux , de
quelz pays ils viennent , & à quels
usages ils sont employez. Il y a
long-temps qu'on aspiret après une
Relation entiere de Versailles , mais
le grand nombre de choses qu'il y
avoit à décrire étonnoit ; cependant
en voila une que ceux qui auront
les deux Volumes qui en parlent ,
pourront se vanter d'avoir entiere .
On peut dire que c'est aux Ambas-
sadeurs de Siam à qui le Public :

AU LECTEUR.

doit cet Ouvrage, puis que la maniere curieuse avec laquelle ils regardent, & mesurent toutes choses, & les éclaircissemens qu'ils demandent, ont fait que l'on a appris ce qu'il auroit été difficile de scavoir, à cause du grand nombre de différentes personnes qui peuvent donner ces explications. On ne dit rien des autres choses curieuses que cette même Partie contient mais seulement que les Ambassadeurs n'ont jamais fait voir tant d'esprit que dans le Voyage de Flandres, qu'on y trouvera décrit. On scvit déjà que les Mots qu'ils ont donnéz, lors que les Gouverneurs & les Majors des places sont venus prendre l'ordre d'eux, ont été admirée de toute la Cour, qui a voulu les scavoir, mais s'ils ont été trouvez si beaux sans estre accompagnez des raisons qui les ont obligé à les donner, &

AU LECTEUR.

qu'on trouvera dans la Description de leur Voyage, que ne doivent-ils point paroistre alors à ceux qui examineront avec quelle justesse, & qu'elle prudence ils les ont donnéz ! On croit avoir été assez bien informé de ce qu'ils ont dit, pour n'avoir rien oublié de tout ce qui est digne d'estre remarqué, & l'on a pris ce soin, parce que la pluspart de ces choses tombent sur le Roy, & que les louanges de cette nature sont moins suspectes, que celles que le Zèle d'un Sujet fait donner. On croit outre cela dans cette Relation plusieurs Harangues qui ont été faites aux Ambassadeurs, avec leurs réponses, & une Description historique de toute les Villes où ils ont passé. On avertit que l'on trouvera dans ce Volume une estampe qui represente le Trosne du Roy, de la manière qu'il estoit le jour que les Am-

AU LECTEUR.

l'assadeurs eurent leur premiere Audience de Sa Majesté. On en voit beaucoup d'autres qui n'aprochent en aucune chose de la verité ; au lieu que celle cy a esté dessinée d'après le Trosne même. Il y a plus, on y voit les rangs de tous les Princes, & de tous les Grands Officiers qui estoient aux costez & derriere le Roy, ainsi que ceux des Ambassadeurs, & des personnes qui les accompagoient ; & comme la confusion empescheroit de les distinguer s'il y avoit tant de Figures dans une Planche, & mesme que l'explication qui marque la raison de la plus part de ces rangs n'y pourroit entrer, on s'est servy d'un Alphabet, & de plusieurs chiffres, pour donner une parfaite intelligence de toutes ces choses..



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Vous recevrez cher Lecteur, à cette nouvelle année plusieurs Livres nouveaux dont vous trouverez cy-après la Liste. Je vous envoiray sans manquer le Mois prochain, la suite de l'Histoire des Heresies, du Sçavant Monsieur Varillas, le Pontificat de S. Leon, de feu M^r Mainbourg, le bon usage du Thé, Caffé & Chocolat de M^r de Blegny, avec treize belles Figures en taille douce, le Voyage du Chevalier Chardin par la Mer Noire, avec plusieurs Figures en taille-douce. L'on continuë à distribuer le Journal des Sçavans pour six sols le Cahier, je n'en donneay aucun^s cette présente Année 1687. que l'on assure de la prendre toute entiere. Vous aurez aussi le mois prochain le Livre de Jésuë avec des notes de feu M. Deslacy.

LIVRES NOUVEAUX
du mois de Decembre 1686.

VOYAGE de Siam des Peres Jesuites envoyez par le Roy aux Indes & à la Chine avec leurs observations Astronomiques & leurs Remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie & d'Histoire, in 4. avec 20. grande Figure en taille-douce, 7.l.

La nouvelle Pratique Civile & Criminelle & Beneficiale où le nouveau Praticien François reformé suivant les nouvelles Ordonnances par feu M. Lange, troisième Edition augmenté d'un Droit d'Indult & d'un traité de la Jurisdiction Ecclesiastique, trouvé dans les Manuscrits de l'Auteur & de Notes endroits avec un nouveau style des Lettres de Chancellerie suivant l'usage qui se pratique à présent, dédié à M. Talon Avocat General, imprimé en 1687. in 4. 7.liv.

Institution du Droit Romain & du Droit François, divisées en quatre livres, avec des Remarques pour l'intelligence de l'Ouvrage, par M. François Delaunay, Avocat en Parlement, dédié à M. le Chancelier, in 4. 6. liv.

Dictionnaire Civil & Canonique, contenant les Etymologies, definitions, divisions & Principes du Droit François, conferé avec le Droit Romain & de la pratique accommodée aux nouvelles Ordonnances,

ouvrage également utile aux Avocats & aux Praticiens, par l'explication des choses difficiles à ceux qui commencent, & par les citations des Loix, des Coutumes & des Arrests pour les Scavans qui auront des matières à traiter, in 4. 6. liv.

Paraphrase & un Commentaire sur l'Edit des Mariages Clandestins & sur celiuy des seconde Nôcces & les maximes qu'on observe présentement dans toutes les Cours & Jurisdictions conformément aux Ordonnances aux Arrests & aux Coutumes, in 4. 5. l.

Des Droits de Patronage de présentation aux Benefices de Préséance des Seigneurs, &c. autres, des Droits Honorifiques, des Titres, Peintures Funèbres, des Bancs & des Sepulchres dans les Eglises par M. de la Ferrière, in 4. 6. l.

Nouveaux Dialogues des Dieux pour le divertissement de Monseigneur le Duc de Bourgogne avec plusieurs Figures en taille-douce, 12. 45. f.

Traité du Choix & de la méthode des Etudes par M. Fleury, 12. 40. f.

Les Idylles de Bion & de Moschus traduite de Grec en Vers François, avec des Remarques, 12. 45. f. p.

Les Poësies d'Anacreon & de Sapho, traduites en Vers François, avec des Remarques, 12. 45. f.

Relation Historique de la Pologne, concernant le pouvoir de ses Rois leur Election & leur Couronnement; les Privileges de la Noblesse, la Religion, la Justice, les

Mœurs & les Inclinations des Polonois avec plusieurs actions remarquables par le Sieur de Hauteville , 12. 40. f.

Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la Ville de Paris , seconde édition , augmentée de plusieurs Recherches très-curieuses par M. Bricc , 12. 40. f.

Les Elemens de la perfection Chrétienne ou les quatre Livres de l'Imitation de Jesus-Christ , redigez en lieux communs , selon l'ordre Alphabetique , 12. 40. f.

Histoire du Monde , par M. Chevreau , in 4. 2. v. 12. l.

Abregé des Devoirs de la vie Chrétienne par M. Cocquelin Chancelier de Paris , in 12. 40. f.

Le nouveau Pantheon où le rapport des Divinités du Paganisme , des Héros de l'Antiquité & des principes surnomméz Grands aux vertus & aux actions de Louis le Grand par M. de Vertron de l'Academie avec des Figures , 12. 40. f.

Histoire de l'Animal par Duncau , 8. 30. f.

Seconde & troisième partie de la Chimie naturelle de Duncan , 8. 2. l.

La véritable conduite de S. François de Sales pour le fréquent & saint usage de la Confession & de la Communion revue & corrigée dans cette nouvelle Edition , par M. Cocquelin Chancelier de l'Eglise de Paris , in seize 15. f.

Reflexions nouvelles sur les causes des maladies & de leurs Symptomes par M. de S. André 12. 30. f.

L'Art de Seigner accommodé aux Principes de la Circulation du Sang par un Chirurgien de Paris, 12. 30. f.

De Antiqua Ecclesiæ Disciplina Dissertationes Historicæ Autoræ Ludovico Ellies Dupin Sacra facultatis Theologæ Parisiensis Doctore, in 4. 6. l. c'est l'Autheur de la Bibliothèque des Autheurs.

Ioannis Harduinj Societatis Iesu Presbiterij de Baptismo quæstio Triplex de Baptismo pro mortuis, de Baptismo in vino de Baptismo in nomine Christi, 4. 30. f.

Instruction sur l'Histoire de France & Romaines par demandes & par réponses, avec une Explication des Metamorphoses, d'Ovide & un Recueil de belles sentences tirées de plusieurs bons Auteurs par Monsieur Rages Precepteur de Monseigneur; le Duc du Maine, seconde Edition, corrigé & augmenté de plus d'un tiers, 12. 30. f.

Essais nouveaux de Morale de l'Ame de l'Homme premier Essay, 12. 45. f.

Le troisième tome des Relations de Siam, contenant tout ce qu'ils ont vu des Places conquises en Flandre avec les Harangues & plusieurs autres honneurs qu'on leur a rendus, 12. 20. f.

Description générale de toute l'Afrique, avec leurs Mœurs & Coutumes, avec plus de 60 belles figures en taille-douce, imprimé en Hollande, in fol. 18. l.

Vie Réglé dans le monde par M. de la Volpiliere de l'Academie, 11. 40. f.

MERCURE



MERCURE GALANT



DECEMBRE 1686.



Vous devez recevoir
ma Lettre au com-
mencement de 1687.
& c'est justement le
temps où l'on cherche à donner
quelque chose d'agréable à ce
qu'on estime ; ou du moins à ne
rien faire , & à ne rien dire qui
ne le soit , parce qu'on se per-
suade que le reste de l'année sera

Decembre 1686.

A

de mesme. C'est un usage qui est presque de tous les Siècles. On y a veu cette créance établie, & si l'on ne s'est point trompé, vous n'aurez assurément receu de vostre vie d'Estrennes plus agréables que ma Lettre, & je ne pense pas même qu'il soit possible d'en donner, puis que je la commence en vous entretenant de la parfaite & entiere guerison du Roy. Je ne doute point que de deux cens que je vous ay écrites remplie de Nouvelles, & que vous avez leuës avec quelque sorte de plaisir, celle-cy ne vous donne plus de satisfaction que toutes les autres, du moins s'il est vray q'o'après la crainte on goûte mieux la tranquillité & le repos de l'esprit. Je vous ay parlé mille & mille fois de tout ce qui a fait meriter au

Roy le sur nom de grand. J'ay fait plus que d'entrer dans le détail de toutes les Actions qui luy attirent une admiration générale , & qui appartiennent à la grande Histoire ; je suis descendu dans celles qui à cause de la foule ne paroissoient pas si éclatantes , & j'ay trouvé que les unes provenoient d'une Ame si grande , & les autres d'un si grand fond de bonté , que l'Antiquité a mis ses Heros au nombre des Dieux pour des actions moins glorieuses. Je vous ay parlé successivement de toutes ces Merveilles , selon qu'elles m'ont donné occasion de le faire ; car je ne vous ay jamais parlé de ce Prince pour luy donner des louanges vagues , & qui pouvoient convenir à tous les Heros. Quand je vous en ay entre-

tenuë au commencement d'un si grand nombre de Lettres , ç'a esté en vous marquant les actions qu'il avoit faites chaque mois ; ces actions très - simplement expliquées faisoient elles seules son éloge. Si je les ay quelquefois accompagnées de réflexions , le peu que je vous ay dit pour vous en faire voir la grandeur , estoit plutôt capable de les affoiblir , que de les mettre dans le jour qu'elles meritent ; mais on doit le pardonner à l'ardeur d'un zèle qui ne peut résister à la connoissance de tant d'éclatantes vérités. Nous pouvons nous assurer d'en voir une glorieuse suite , par le bon état où se trouve la Santé de ce Monarque. Elle est si parfaite , qu'on en a rendu à Dieu des grâces publiques dans toutes les Eglis.

GALANT.

3

ses du Royaume. Je vais vous parler de ce qui s'est fait dans quelques unes, & remets à vous parler de beaucoup d'autres à la fin de cette Lettre, & mesme à vous confirmer l'estat où est la Santé du Roy, parce que mes Lettres sont toujours si longues, que je ne les finis ordinai-
rement que trois semaines après que je les ay commencées. J'ay deux choses fort extraordinaires à vous apprendre touchant ces Prieres, & dont il n'y avoit point encore eu d'exemple. L'une est, que les Prieres publiques ne se font jamais qu'après les Mandemens de l'Archevesque, ou de l'Evesque des lieux, & qu'en cette occasion quelque diligence qu'ait eu le zele de ceux qui se sont hastez de les ordonner, elle ont encore devancé leurs Man-

A 3

demens. Ainsi l'on peut dire que l'ardeur de prier a été si grande dans les cœurs des Peuples, que l'empressement d'agir ne leur a pu permettre d'attendre que les Mandemens fussent impriméz. La seconde nouveauté dont on n'a voit encore ouy parler que pour le Roy, est que la pluspart des Curez & des Supérieurs des Maisons Religieuses, contre l'usage, & sans avoir rien prémedité, emportez d'un feu tout plein d'amour pour ce grand Monarque, ont fait des éloges de Sa Majesté, pour exciter les Peuples à prier avec plus de ferveur, bien qu'ils y fussent assez portez par eux-mêmes. Je pourrois ajouster à cela pour troisième marque d'un zèle tout extraordinaire & tout nouveau, que dans plusicurs Communau-

tez on a fait des Prieres qui n'avoient point été ordonnées , ce qui a été jusqu'à des Neuvaines réitérées. Mais pour revenir à ceux qui ont fait des Exhortations & des Eloges du Roy à l'ouverture de ces Prieres , c'est un zèle dont Monsieur le Curé de Sainte Opportune a commencé à donner l'exemple. Son éloquence est connue , & vous jugez aisément de l'impression qu'il fit sur ses Auditeurs. Il s'est fait une Neuvaine fort solennelle au Séminaire de l'Union Chrétienne , étably à l'Hostel de S. Chaumont. La closture s'en fit le 28. du mois passé. Monsieur l'Evêque d'Autun y officia en Habits Pontificalx , & le Pere Loüis , Religieux Penitent du Convent de Nazareth , fit un Discours qui fut admiré de tous

A iiiij

ceux qui l'entendirent. Il prit pour son Texte ce Passage de la seconde Epistre de S.Paul aux Corinthiens. *Gratias Deo super inenarrabilia dona eius*, & adressa d'abord la parole à ce Prelat, en ces termes.

Tout est saint, Monseigneur, tout est juste, tout est louable dans la Cérémonie qui nous assemble. Tout y est saint ; c'est à Dieu que nous venons rendre des actions de grâces après luy avoir adressé des Prieres. Tout y est juste ; c'est pour une des plus rares faveurs que nous en puissions jamais obtenir, & que nous ne pourrons jamais assez mériter. Tout y est louable ; on voit éclater dans vostre Grandeur le Zèle de l'Etat & de la Religion ; dans les illustres Filles de cette Communauté, une émulation noble & une de-

vision solide ; dans toute l'Assistance, un contentement & une satisfaction inexplicable. Ce n'est point aussi, Monseigneur, pour exciter ces sentimens dans les cœurs que ; e paroît un moment dans cette Chaire ; c'est pour y prendre part , pour y applaudir , c'est pour congratuler toute la France du grand bien fait qu'elle vient de recevoir du Ciel par le rétablissement de la santé du Roy.

Mais que dis je. Messieurs , & où voudrois-je icy m'engager ? La grace que le Ciel nous accorde en conservant nostre incomparable Monarque : est une suite de celle qu'il nous a fait quand il nous l'a donné ; & qui ne scait , Messieurs , qu'il est autant impossible de s'en expliquer que de la reconnoistre ? Le rendre à nos vœux lors qu'il avoit peut-estre sujet de l'enlever à nos crimes , c'est affermir plus que jamais la plus

A S.

florissante de toutes les Monarchies, appuyer tout ce qu'il a medité de grand jusqu'icy, tout ce qu'il a résolu, tout ce qu'il a executé; mais par quels traits, quels mouvements, quelles figures, quelles expressions pouvoit atteindre un sujet si relevé, & qui ne renferme rien que d'inouy & de prodigieux!

Un Ancien disoit autrefois qu'il estoit bien capable de faire la description d'un Ruisseau, d'un Torrent & mesme d'une Riviere; mais lors qu'il s'agissoit de représenter l'Océan, le voyant si vaste, si étendu, si profond, rouler ses flots contre ses bords avec tant d'impétuosité, les élèver tout d'un coup iusqu'aux nuës, leur creuser aussi tost des abîmes, se jouter des plus grands Vaisseaux, tantost les briser contre les rochers, tantost les engloutir par ses tempêtes, il venoit disoit-il, à se per-

dre dans cette vaste étendue, dans cette profondeur; ces flots, ces naufrages, ces tempêtes & ces abîmes. Il nous arrive la même chose lors que nous voulons entreprendre quelque Discours à la louange de Louis.

LE GRAND. D'abord que nous nous arrestons pour le contempler, nostre imagination se trouble, nos idées se confondent & s'égarent, & nos forces ne pouvant soutenir nostre zèle, nous sommes contraints de baisser la veüe, & d'avouer que nous ne pouvons porter nos pensées, où il a porté ses Armes & sa réputation.

Nous l'avons demandé long-temps, & Dieu s'est plu longtemps à nous écouter pour nous faire entendre, en nous le donnant, que c'estoit plutôt un Enfant de la Grace qu'un effet de la Nature; mais dans la ferveur de nos Oraisons, & l'impa-

tionce de nos desirs, le demandions-nous tel qu'il est aujourd'huy? Si un Prophète nous eust dit alors. Le Prince que Dieu vous destine doit obscurcir la gloire des Heros de l'Antiquité, & devenir le modelle sur qui se formeront les Heros à l'avenir.

Vous le verrez dès ses premières années suspendre, allarmer, soumettre toute l'Europe, la suspendre dans l'attente de ses desseins; l'allarmer par le nombre & la rapidité de ses Victoires; la soumettre sans résistance à toutes ses volontez; s'ouvrir pour cela de nouveaux chemins parmy des lieux inaccessibles, dompter la Nature & les Elemens, braver les iniures du temps & des Saisons, anéantir les projets de ceux qui voudront se liguer contre luy; abatre l'orgueil des uns, punir la temerité des autres, rendre par son

fecours ses Alliez invincibles; donner la loy à tout le monde, ne la recevoir de personne.

Vous le verrez toujours à la teste de son Conseil & de ses Armées, estre l'ame de celuy-là par la supériorité de son genie, donner le mouvement à celles cy par l'ardeur & par l'intrepidité de son courage, & prendre en tout temps de si justes mesures, qu'elles assureront la réussite de toutes ses entreprises.

Vous le verrez redoutable sur Mer autant que sur Terre, pousser le Commerce jusque chez les Nations où le Soleil se leve & se couche; reformer tous les abus, cultiver toutes les Sciences, embellir tous les Arts, ne laisser aucun merite sans Elogie & sans récompense.

Vous le verrez supprimer le Blasphème, confondre l'Impieté, retrancher les Duels, étouffer les

nouveautez , extirper l'Heresie , révoquer ce fameux Edit qui la favo-
risoit , & que la nécessité des temps
avoit extorqué.

Vous le verrez enfin si glorieux
par la prise de tant de Villes , par
la Conquête de tant de Batailles ,
par une conduite si éclairée , par des
exploits si surprenans , que des ex-
tremitez de l'Univers on viendra
l'admirer , & confesser aux pieds de
son Trône qu'il est encore plus grand
en lui-mesme que dans l'estime des
hommes.

Qui nous l'eust dit , Messieurs ,
l'eussions nous cru ? L'eussions nous-
mesme pensé ? Nous le voyons ce-
pendant . Les Siècles passez les plus
memorables se retirent de honte de
n'avoir fait par les Heros les plus
magnanimes que des essays de celay-
cy , & les Siècles futurs seroient en
desespoir , s'il n'apercevoient dans

son Sang qui coule déja en plusieurs veines, le principe fecond de toutes les actions les plus extraordinaires & les plus éclatantes. Nous le voyons, & nous en verrions enoore davantage si sa moderation ne s'estoit opposée mille fois à sa gloire, & si sa pieté ne cedoit encore aujourn'd'huy à toutes ses pretentions. Josué poursuit les Ennemis d'Israël, &achevoe de les défaire ; mais les poursuivroit il avec tant de vigueur, & les déferoit-il avec tant de facilité, si le Soleil pour luy en donner le loisir ne vouloit bien s'arrêter quelque temps.

Si le seul recit de tant de merveilles luy dévouë tous les esprits & tons les cœurs, sa presence charme tous ceux qui sont assez favorisés du Ciel pour l'aprocher de près, & estre toujours devant luy. Cet air meslé de Majesté & de douceur qui inspire tout ensemble le respect &

l'amour ; ces paroles , ou plutôt ces Oracles qui donnent sur le champ le tort & le droit aux Parties ; qui instruisent , qui démeulent , qui dé- cident , qui contentent , qui hono- rent tous ceux auxquels ils s'adres- sent ; cette égalité d'ame , incapa- ble d'alteration sous le poids de tant d'importantes affaires ; cet empire abolu de soy - même consacre tou- tes ses passions , & qui ne leur per- met de se soulever que pour les faire servir aux Vertus ; Que vous diray- je , Messieurs ? toutes ces qualitez éminentes qui le feroient Roy par les Loix de la Nature & de la Raison , quand il ne seroit pas par celles de la Naissance & du Royaume ; tout cela nous ravit , & nous fait connoître assez combien est precieux le don que Dieu nous fait , en le faisant comme naistre une seconde fois après sa maladie , pour nos avantages & nostre felicité .

Aussi ne le recevons nous pas ce don precieux avec indifference, & nous pouvons bien nous rendre cette justice, puisque nous n'avons pas esté insensibles à la triste nouvelle que nous receûmes il y a quelques iours du peril où estoit Sa Sacrée Majesté.

Mais encore en cela le Roy nous a-t-il ménagé par un amour tendre & paternel envers son Peuple. Il ne nous a presque pas donné le temps de prévoir & d'aprehender ce qui auroit pu nous arriver de sa perte; plus sensible à nos intérêts qu'aux siens, il a voulu nous épargner la douleur & la crainte, & se réservant tout le mal pour luy seul, il ne nous a fait avertir de l'Operation dangereuse à laquelle il s'est exposé que lors qu'elle a été faite avec tout le succès possible, pour nous donner ainsi tout d'un coup une

joie que nous ne devons point à une tristesse precedente, mais à un bonheur soudain & inespéré.

Au reste, Messieurs, quand Dieu n'eust point exaucé nos vœux, nos voix & nos soupirs, pouvoit-il voir sans se laisser flétrir la sainte disposition d'un cœur qu'il a toujours entre ses mains? S'il prolongea autrefois la vie à Ezechias, touché par les larmes & les gemissemens de ce Prince, la pouvoit-il refuser, je ne dis pas aux gemissemens & aux larmes, mais à la constance, & à la resignation du Roy? Sans s'affrayer, sans pâlir, sans murmurer, remettant entre les mains de sa divine bonté, & sa santé & le salut de ses Peuples, il a souffert en Heros, encore plus en Chrétien, tout ce qui lui a été conseillé de souffrir. Vous l'avez vu, Anges tutelaires de nos Lis, vous qui estiez alors à

ses coftez , & qui conduisiez sa
adroitemment l'heureuse main qui
operoit sa guerison. Vous l'avez vu,
vous l'avez loué devant le Sei-
gneur, vous l'avez prié pour luy.

Continuons à le prier ainsi qu'eux,
& par la pratique des plus rares
vertus , dont ce grand Prince nous
donne de si beaux exemples, tâchons
de nous rendre dignes de le posséder
long-temps : car comme Dieu donne
quelquefois à son Peuple des Rois
dans sa colere, il oste aussi quelque-
fois à son Peuple les Rois qu'il luy
a donné pour son bonheur & ses
avantages.

Continuez d'offrir pour le même
sujet vos pieux exercices , Vous
Mesdames, qui avez mérité d'être
louées par la bouche de Sa Majesté,
Vous dont Elle protège les Maisons
& l'Institut. Vous à qui Elle a confié
ces jeunes Plantes nouvellement

arrachées d'une terre étrangere & sterile, afin qu'elles produisent par vos travaux & par vos instructions des fruits de vie dans la Vigne du Seigneur. Mais vous-mêmes, mes chères Sœurs, seriez-vous assez négligentes pour manquer à un si juste devoir? Vous, dis-je, qui lui êtes obligées de votre Conversion; & qui avez été appellées par ses soins des tenebres à la lumiere. Entrez donc toutes dans l'esprit de l'Eglise, dans les sentiments de la France. Joignez vos vœux & vos prières aux prières & aux vœux de cet Illustre Prelat, qui va achever une Ceremonie à laquelle par mon Discours i'ay souhaité ajouter quelque chose; mais que ie n'ay peut-être que trop long temps interrompuë.

Avant ce Discours on avoit chanté le *Pange lingua*, & si-tost qu'il fut finy l'on commença le Salut.

Monsieur le Cardinal Ranuzzi vint dire la Messe dans ce Séminaire un des jours de la Neuvaine. Il fut reçu par la Supérieure à la teste de sa Communauté qu'il trouva composée de cent soixante Personnes. Il loua la modestie des Pensionnaires, & exhorte les nouvelles Catholiques qui y sont en fort grand nombre, de prier pour la Santé de Sa Majesté. Leur ferveur a été telle que la Neuvaine générale étant achevée, elles ont demandé avec instance qu'il leur fût permis d'en faire une autre, qu'elles pussent dire être la leur. La pompe des Cérémonies qu'elles avoient admirées dans la première, les porta à faire commencer la seconde, par une Messe solennelle, & afin de mieux marquer l'estime qu'elles

font de la Hierarchie Ecclesiastique, elles souhaiterent toutes de communier le dernier jour par la main d'un Evesque. Cette Maison est une heureuse retraite pour celles qui ne veulent point faire de vœux, où qui se trouvent hors d'estat de s'engager, & l'on peut dire que leur Institut est un des plus Saints qui s'observent dans un habit Seculier & modeste, qui même permet les visites & les sorties pour les fonctions de Charité. C'estoit sur ce pied que S. François de Sales avoit commencé l'Ordre de la Visitation, mais la déference qu'il eut pour le Cardinal de Marquemont son Directeur, rompit ses premiers desseins. Quelques Religieuses vivant avec beaucoup de desordre, & ne pouvant se résoudre à la Closture

re , on se servit des Filles de la Visitation qui estoient vêtues en Seculieres , pour tascher de les reduire par leur bon exemple ; mais il fut impossible d'en venir à bout , que toutes les Maisons de l'Ordre de la Visitation ne fussent cloistrées. Lyon commença , quoy qu'Annecy fust le premier lieu , où elles avoient été instituées. Voilà ce quidonna cet Ordre à l'Eglise. La pensée de S. François de Sales n'a point cependant este perdue. Quoy que l'Institut de l'Union Chrestienne ne soit point précisément pour visiter les Malades , ce qui obligeroit à de trop fréquentes sorties c'est le même esprit qui s'observe en bien des choses. Monsieur Vincent , premier Supérieur General de la Mission , assembla quelques Da-

mes à Charonne, regla leur Habit, & commença là le Séminaire. Une des premières Filles appellée Elurin, y est morte en odeur de sainteté. On tient qu'elle avoit prédit la Naissance de nostre Auguste Monarque. Monsieur le Vacher, Prestre d'une insigne piété, prit la place de Monsieur Vincent, & mourut il y a six ans aux Religieuses de S. Gervais, avec la réputation d'une vertu extraordinaire. Ce Séminaire s'estant augmenté, & ayant rempli divers Hospices, on a été obligé d'acheter un des plus grands Hostels de Paris, pour contenir tant de bons sujets qui se présentent. On en a même envoyé dans les Provinces, & il y en a des Maisons établies en plusieurs Villes, à Caen, à Sedan, à Metz, &c.

Le

Le 25. du mesme mois Monsieur l'Abbé Billet, Procureur & Chef de la Nation de France, fit celebrer une Messe solemnelle dans le Collège de Navarre, pour rendre graces à Dieu de l'entiere guerison de Sa Majesté. L'Église estoit ornée de riches Tapisseries, & l'Autel éclairé d'un tres-grand nombre de Cierges chargez des Armes de France. Monsieur l'Abbé de Cologne fut le Celebrant, & fit remarquer dans toute cette action sa pieté & sa modestie. On distribua les Sportules ordinaires à plus de six cens Docteurs, Licentiez, Bacheliers, Abbez, Curez, Officiers, & Regens de cette sçavante Compagnie. Monsieur le Recteur, qui préside dans les plus considerables Assemblées de l'Université, ceda la droite à

Decembre 1686.

B

Monsieur l'Abbé Billet en cette Ceremonie. Je vous ay déjà parlé de cet Abbé , & fait connoître la réputation qu'il s'est acquise dans les Pays Etrangers par sa profonde érudition , & par la sagesse de sa conduite.

Le Pere Alexis du Buc , Supérieur des Theatins , a fait voir dans la mesme oecasion , le zèle ardent dont il a donné des marques en beau-coup d'autres rencontres. Il fit chanter une Messe solennelle , à laquelle toute sa Communauté communia. L'Exaudiat fut aussi chanté à l'issuë de Vespres , & les Litanies à la fin de la Priere du Soir. Ces Prières furent continuées pendant neuf jours , & la Neuvaine se termina par une Messe en Musique de la composition de Monsieur Lorenzani , à laquelle plu-

sieurs Personnes de qualité assisterent. Ce fut encore le Pere Alexis du Buc qui la celebra.

La precieuse Relique de Saint Hiacinthe a donné lieu aux Pe- res Jacobins de la rue Saint Hon- noré , de se distinguer des autres Communautes de Paris , qui ont marqué tant de zele pour la con- servation de la Sante de Sa Ma- jesté. La feuë Reine Mere Anne d'Autriche demanda une Reli- que de ce Saint au Prince Cas-imir de Pologne , qui estoit alors en France ; & ce Prince étant de retour à Cracovie , l'ayant obtenuë du Roy Ladislas son Frere , & des Estates du Royaume , l'envoya en 1641. à la Reine , qui en fit present à ces Religieux , comme du plus précieux gage qu'elle pouvoit leur donner de la bien-veillance dont elle les hono-

roit. Le Roy invoqua ce Saint dans la grande Maladie qu'il eut à Calais, & luy vint rendre des graces publiques de sa guerison dans leur Eglise. C'est ce qui a obligé le Pere Seguin, Prieur de ce Convent, de faire exposer cette Relique dans la Chapelle de S. Hiacinte. On y a chanté pendant neuf jours une grand'Messe, & plusieurs autres Prières. Pendant que les Prestres ont dit chaque jour l'Oraison de S. Hiacinte, & celle qui est pour le Roy, en celebrant le saint Sacrifice de la Messe, les Novices ont offert à Dieu leurs Communions, & fait des Prières extraordinaires. Le Pere Seguin les fait encore continuer par une Procession qui se termine à la Chapelle du mesme Saint, où l'on chante les Litanies de la

Vierge , & diverses Oraisons , avec une confiance & une ardeur singuliere.

Monsieur l'Abbé Vestier , Docteur de la Maison & Société de Navarre , & Doyen du Chapitre de Peronne , a fait aussi faire en ce lieu là de grandes Prieres pour le Roy dans toutes les Eglises de la Ville & des Fauxbourgs. Sa fidelité & son zèle se sont distinguez toutes les fois qu'il s'est offert quelque occasion de faire voir son respect & son amour pour son Prince , & il fait si bien toutes choses , qu'on peut dire que la Ville & le Chapitre de Peronne avoient besoin d'un semblable Chef.

Celuy de la Ville de Saint Quentin en Vermandois , n'a pas montré moins d'ardeur pour

A iij

la guerison du Roy. Il ordonna des Prieres le 25. du mois passé, en action de graces dans toute l'étendue de sa Jurisdiction, & l'ouverture s'en fit le 27. par une Messe du S. Esprit, que chanta une excellente Musique dans l'Eglise principale. On donna en même temps une Procession dans la même Eglise tous les Dimanches & toutes les Fêtes, & tous les Mardis & les Jeudis jusqu'à Noël, avec un Salut.

Je vous ay trop parlé de Prières, pour ne vous en pas faire voir une qui a été faite par Monsieur l'Abbé de la Chaise.



PRIERE POUR LE ROY.

Souviens-toy, Seigneur, que la France,

Qui regarde son Souverain
Comme un miracle de ta main,
Tient de tes bontez sa Naissance.

Souviens-toy des vœux redoublés,

Que tant de Peuples si zelez
Afin de l'obtenir t'offrissent,
Et conserve leur ce grand Roy !
Qui, parce doux air qu'ils respirent,

Les fait jouir du don qu'ils ont reçû de toy.



Tu l'as protégé dans la Guerre,
Pour le bonheur de ses Sujets ;
Protege-le pendant la Paix

Pour celuy de toute la Terre !

Que sa pieté puisse enfin

Du nom funeste de Calvin,

Abolir par tout la memoire ;

Et qu'à tant de travaux divers

On ajoute que pour ta gloire ,

Du Monstre de l'Erreur il purgea

l'Univers.



Qu'un bonheur constant toujours
marque

Qu'il est sous ta protection ;

Comble de benediction

La Maison de ce grand Monar-
que.

Que le Dauphin & ses Enfans ,
Sur ses vestiges triomphans ,
Soient conduits par ta main sa-
crée ;

Et que son Regne , avant le leur ,

Du Siecle d'or ait la duree ,

Comme il en a déjà l'éclat & la
douceur.

L'Operation que s'est fait faire
le Roy , a donné lieu à une nou-
velle Devise de Monsieur Ma-
gnin. Elle a pour Corps le Soleil
éclipsé, & ces paroles pour Ame,
Terret, non deserit orbem.

*Regnant sur la Terre & l'Onde ,
Sa peine en vain icy-bas
Remplit de terreur le Monde ,
Il ne l'abandonne pas.*

Il finis par un Madrigal de
Monsieur Vignier , sur le même
sujet.

*Q*uoy que LOUIS ait fait ,
il faut dire aujourd'huy ,
Que ce qu'il vient de faire avec
tant d'assurance ,
Est un vray coup d'Estat qui met
toute la France

B 5

*Hors de crainte & d'ennuy ;
 Et l'on peut desormais avouer sans
 scrupule,
 Que l'Univers entier soulevé contre
 luy,
 Nous eust fait moins de peur qu'une
 simple fistule.*

Je vous envoyay la dernière
 fois une Estampe où sont gra-
 vées les Armes des vingt-sept
 Cardinaux de la dernière pro-
 motion, & je vous parlay de cha-
 cun d'eux en particulier, Depuis
 ce temps-là on m'a donné une
 Lettre écrite par Monsieur Chas-
 sebras de Cramailles à Monsieur
 le Duc de Saint Aignan , sur
 ce qui s'est passé à Rome à cette
 Promotion , avec un Discours
 succinct , contenant l'origine des
 Cardinaux , la grandeur de leur
 dignité , combien il y en doit

avoir dans le Sacré Collège , ce que c'est que leur Titre , & la maniere dont se fait leur élection. Toutes ces choses sont fort curieuses , & pour n'en rien retrancher , je vay me servir des mesmes termes que j'ay trouvez dans la Lettre de Monsieur Chassebras. Voicy ce qu'il a écrit.

Les Papes à l'imitation de Saint Pierre & de ses Premiers Successeurs , ont toujours retenu pour eux l'Evesché de Rome , comme le premier Evesché du Monde , & le lieu particulier de leur résidence . , quoy qu'ils fussent établis de Dieu les Chefs de tout le Peuple Chrétien , de mesme que certains Religieux , qui restent Prieurs ou Abbez particuliers du Monastere où ils demeurent , bien

qu'ils soient Generaux de tout leur Ordre. Delà est venu que ne pouvant entrer eux-mêmes dans le détail du Gouvernement de leur Diocèse, pendant qu'ils avoient à régler le Spirituel de toute la Terre, ils firent choix d'un certain nombre d'Évesques, de Prestres & de Diaçres pour les soulager, comme autant de Coadjuteurs & de Vicaires.

Les premiers faisoient la fonction d'Évesques dans le détroit de Rome à la place du Pape, & avoient chacun leur Eglise Episcopale dans l'Enceinte du Diocèse.

Les Prestres estoient titulaires des Paroisses de la Ville, & prenoient la conduite des Ames, comme les Curez font aujourd'hui, & les Diaçres avoient

le foin de quelques Eglises ou Chapelles de Devotion qu'ils tenoient en Diaconies, devoient assister le Pape quand il officioit publiquement. Ces trois Ordres eurent le nom de *Cardinati* ou *Cardinales*, pour dire qu'ils estoient les premiers & les Chefs des autres, & que c'étoit sous leur conduite que rouloient toutes les affaires du Diocese; & parce que les Prestres & les Diacres de quelques autres Villes prirent aussi le mesmo nom de Cardinaux, afin de se distinguer des autres Prestres & des autres Diacres qui leur estoient inferieurs & soumis, les Papes ordonnerent qu'il n'y auroit que ceux qu'il avoit choisis qui se pourroient honorer du titre de Cardinal, ce qui a esté inviolablement observé par la suite.

Avec le temps ces Dignitez se sont renduës fort recommandables. Les Papes qui ne choissoient pour Cardinaux que des personnes d'un merite singulier , & d'une vertu accomplie , commencerent à avoir une entiere confiance en eux. Ils les revestirët des principales Charges & Dignitez ; ils leur donnerent le premier Rang dans tous les Tribunaux, dans toutes les Congregations ; ils leur mirent en main les affaires les plus importantes ; ils les firent leurs Conseillers d'Estat pour le Temporel & pour le Spirituel de leur double Royaume , & ne reglerent presque plus rien que par leurs avis & par leur Conseil, de sorte que peu à peu ils font montez au faste de la gloire où nous les voyons , & se trou-

vent aujourd'buy les premiers du Clergé , faisant la même figure dans l'Etat Ecclesiastique que faisoient autrefois les Senateurs Romains dans l'ancienne Rome.

Mais ce qui releve infiniment l'éclat de ce haut rang , & qui leur donne le pas au dessus des Evesques & des Patriarches mesmes , c'est la puissance absolue qu'ils ont dans l'Eglise durant le Siege vacant , le droit d'élire le nouveau Pape , & l'avantage d'estre les seuls sur qui tombe cette Election.

Ces grandes prerogatives leur ont acquis le titre de Princes de l'Eglise Universelle , & en cette qualité ils pretendent aller du Pair avec les Testes couronnées , & trouvent peu de Princees dans l'Italie qui leur veuillent disputer le pas.

Il estoit juste que dans un poste si relevé ils eussent des marques extérieures qui fissent connoître la grandeur d'une Dignité si éminente. Pour ce sujet les Souverains Pontifes ont voulu qu'ils fussent toujours vêtus de Pourpre , & principalement quand ils paroissent en public.

Innocent IV. fut le premier qui leur donna le Chapeau rouge , l'on prétend que c'estoit la couleur dont les Papes s'habilleroient alors Boniface VIII. permit après aux Cardinaux Seculiers de porter l'Habit rouge , quand les Papes commencerent à se vêtir de blanc. Paul III leur accorda le Bonnet rouge ; & enfin Gregoire XIV. permit aux Cardinaux Religieux de le porter , voulant neantmoins qu'ils continuassent toujours à s'ha-

biller de la couleur de leur Ordre.

Toutes ces différentes couleurs ne sont pas sans raison , & sans quelque sorte de Mystere. Le Pape est vêtu de blanc, pour donner à entendre que sa vie doit estre plus pure & plus nette que celle de tous les autres Chrétiens , & qu'il faut estre sans tache & sans defaut pour s'asseoir dans la Chaire de S. Pierre.

La Pourpre est la couleur des Rois & des Empereurs , mais cette couleur a été donnée encore aux Cardinaux pour les faire ressouvenir qu'ils doivent estre toujours prêts à répandre leur sang quand il s'agit de soutenir l'intérêt de la Foy.

C'est pour cette raison qu'ils portent l'Habit rouge dans les jours ordinaires, qui est la Pour-

pre naturelle & la véritable couleur du sang ; au lieu que dans les jours de tristesse ils prennent le Violet qui est une couleur de Pourpre plus lugubre & plus obscure , & qui imite assez le sang livide d'un homme accablé de maladies , & de chagrins ; & parce que durant deux jours de l'année qui sont le troisième Dimanche de l'Avent , & le quartierme Dimanche de Carême , l'Eglise mesme un peu de joie dans sa tristesse , comme ayant passé la moitié du temps de pénitence , & se voyant approcher des jours heureux de la Naissance & de la Resurrection du Sauveur ; alors les Cardinaux prennent une étoffe de rose-seiché , qui est beaucoup plus rouge que le violet , & qui est néanmoins plus sombre que le rouge même .

Pour les Cardinaux Religieux ils ont retenu jusqu'à présent la couleur de leur Ordre sur leurs habits, & les papes ont voulu faire voir par là extérieurement l'estime qu'ils ont toujours faite de la Hierarchie régulière, voulant bien l'admettre avec la Seculière dans tous les honneurs du Clergé; ils leuront seulement accordé le Chapeau & le Bonnet rouge pour les distinguer des autres Prelats.

A l'égard du nombre des Cardinaux il n'a pas toujours été le même; l'on prétend qu'ils n'étoient que vingt-cinq dans les premiers Siecles, & que Rome étant divisée en vingt-cinq paroisses, ils en étoient les Curés & les pasteurs. Mais pour ne point entrer si avant dans les obscuritez de l'Antiquité, si nous

voulons nous en tenir aux Siecles plus recens, où l'Histoire paroît plus claire & moins embarrassée, nous trouverons qu'ils ont été long-temps fixez à cinquante-trois, dont il y en avoit sept Evêques, vingt-huit Prestres, & dix-huit Diacres.

Les Evesques estoient les Coadjuteurs du Pape dans le Dioceſe de Rome , préſidoient ſur le Clergé de l'Eglise de S. Jean de Latran , la principale des cinq Patriarchales de la Ville, & qui a été reconnue par diverses Bulles pour la premiere Eglise & la plus ancienne de tout le monde. Ils s'y trouvoient tous ſept alternativement , & chacun avoit un jour de la ſemaine où il célébroit la Messe ſur le grand Autel, qui eſt celuy ſur lequel S. pierre a offert plu-

sieurs fois en Sacrifice le Corps precieux du redempteur du Monde , & lors que Sa Sainteté vouloit celebrer Elle - même sur cet Autel , ou ailleurs , les Cardinaux Evesques le devoient accompagner , & luy servir d'Assistans , ils ne laissoient pas outre cela d'avoir leurs Eglises Episcopales aux environs de Rome.

Les vingt - huit Prestres estoient distribuez dans les quatre autres Eglises Patriarchales , S. Pierre , Saint Paul , Sainte Marie Majeure , & S. Laurent. Ils estoient sept dans chacune de ces Eglises , où ils exerçoient l'Office de Vicaires du Pape l'un après l'autre. Celuy qui estoit de jour disoit pareillement la Messe sur le grand Autel.

Ce privilege estoit si considé-

rable, que les Souverains Pontifices se le font reservez depuis à eux seuls, en sorte que présentement il n'y a que le Pape qui puisse celebrer sur le Maistre Autel de ces cinq Basiliques; & quand il donne la permission à quelqu'un des Cardinaux d'y dire la Messe à sa place, il luy en fait delivrer chaque fois une Bulle particuliere scellée en plomb, que le Cardinal est obligé de faire attacher à l'un des coins de l'Autel, durant tout le temps de l'Office, afin que les Assistans la puissent lire, & soient témoins de sa licence. Ces vingt-huit Prêtres avoient chacun une Eglise particuliere dans Rome, où ils exerçoient toutes les fonctions Parochiales.

Des dix-huit Diacres il y en avoit quatorze dans les quatorze

quartiers de la Ville, & les quatre autres devoient toujours se tenir auprés du pape. Leur Office estoit de chanter l'Evangelie & l'Epistre aux Messes papa-les, d'avoir le soin des Aumosnes, & de faire les autres services Diaconaux. Ils avoient aussi cha-
cun leur Diaconé particulier.

Depuis quelques Siecles ce nombre a esté fort alteré. Il a commencé à diminuér quand les Papes ont negligé de pourvoir aux places vacantes des Titres, ou qu'ils les ont donnez en Commande; & au contraire il est de beaucoup augmenté lors qu'ils en ont créé de nou-veaux.

Quand Nicolas III. fut fait Pape, il n'y avoit que huit Cardinaux parmy les Preltres & les Diacres; & un peu avant la

48. MERCURE
mort d'Alexandre IV. il ne s'en trouva que quatre ; mais en revanche l'on en a veu jusqu'à soixante-quatorze sous le Pontificat de Pie IV. & cette grande diversité donna occasion à Sixte V. d'en fixer le nombre, qu'il regla à soixante-dix, en mémoire des soixante-dix Vieillards dont il est parlé dans l'Ecriture. Il ordonna qu'il y en auroit six Evesques, cinquante prestres, & quatorze diacres, & ce nombre est demeuré comme il est étably. Les Evesques ont chacun leur Eglise dans le détroit de Rome; les prestres ont leur Titre dans la Ville, & les diacres y ont leurs Diaconez.

La Jurisdiction que les Cardinaux Evesques ont aujourd'hui dans leur Eglise & dans la Ville où elle est située, est une véritable

veritable Iurisdiction Episcopale & ordinaire. Il y a cependant cette difference , que les sept Evesques Cardinaux , dont il y en a deux de réunis , ne requièrent point de residence , & sont compatibles avec d'autres Eveschez. Celle que les Cardinaux prestres & les Cardinaux Dia- cres ont dans leurs Titres & dans leurs Diaconez , se peut dire une Jurisdiction presque Episcopale. Elle ne s'étend que dans l'enceinte de l'Eglise & de la Sacristie. Ils y ont la Chaire Episcopale sous un dais comme les Evesques , ils y benissent solennellement le Peuple ; ils y ont la nomination des Benefices , quand ce sont des Eglises Collégiales , & ils y vont le Rochet découvert pour y faire voir leur pouvoir. Parmy ces Titres & ces

Decembre 1686.

C

diaconez il s'y rencontre des Eglises Collegiales, des Paroisses, des Convents d'hommes, des Monasteres de Filles, des Hospitaux & de simples Eglises de devotion.

Pour ce qui est de la maniere dont s'elisent les Cardinaux, il faut encore distinguer. Dans les vieux temps les Papes n'y faisoient pas tant de façons ; ils envoyoient querir ceux qu'ils vouloient faire Cardinaux, & les mettoient en possession de leur Eglise sans aucune ceremonie ; mais dans les derniers Siecles il n'en a pas esté de mesme. Quand le Pape avoit resolu de faire une nouvelle promotion, il convoquoit un Consistoire secret, où il faisoit entendre son dessein à tous les Cardinaux qui s'y trouvoient. Il examinoit avec eux le nombre des places qu'il

estoit à propos de remplir dans le sacré College ; il leur nommoit les personnes sur qui il avoit jeté les yeux , ceux qui luy avoient été proposez par les Couronnes , & leur laissoit huit ou dix jours pour y penser , Au bout de ce temps il faisoit assembler un autre Consistoire secret , où il écoutoit l'avis & le sentiment de tous les Cardinaux sur les Sujets proposez. Chacun avoit pleine & entiere liberté de donner sa voix pour ou contre : & il ne créoit de Cardinaux que ceux qui passoient à la plus ralité des suffrages , rejettant les autres qui n'avoient pas eu au moins la moitié des voix. Cet ordre estoit gardé si ponctuellement , que les Cardinaux infirmes qui n'avoient pu assister au Consistoire , envoyoient leur

Depuis ce temps les papes ont retranché la pluspart de ces Ceremonies , ayant peut-estre fait reflexion qu'ils avoient en euy la puissance absolue dans ces Elections. Ils ont jugé que toutes ces formalitez n'estoient d'aucune utilité , & qu'au contraire elles pouvoient apporter un préjudice notable à l'Eglise, & beaucoup de scandale au public au sujet des intrigues & des cabales qui se faisoient ouverte-ment dans l'entretemp de ces deux Consistoires.

Quelques-uns ont pretendu que Leon X. fut le premier qui se rendit maistre absolu des Promotions. Il vint au commen-cement du dernier Siecle , & créa de son propre mouvement trente & un Cardinaux tout à la

fois ; ce qui donna beaucoup à penser à tous ceux qui y prenoient interest , comme il est aisé de se l'imaginer.

Les Papes qui l'ont suivy en ont usé presque de mesme, quoÿ qu'ils ayent eu d'autres veuës que ce Souverain Pontife dans les Promotions qu'ils ont faites; de sorte qu'aujourd'huy , quand le Pape a délibéré de faire de nouveaux Cardinaux, il ne communique son dessein à personne, & le tient caché autant qu'il peut. Il prend le jour d'un Consistoire secret après avoir donné Audience aux Cardinaux , & avoir expedié toutes les Affaires pour lesquelles l'Assemblée consistoriale s'estoir faite. Sa Saineté estant sur le point de sortir, témoigne aux Cardinaux qu'Elle est dans le dessein de leur don-

per des Confreres, & leur demande , suivant l'ancien usage, ce qui leur en semble. Le Doyen des Cardinaux parle ordinairement pour tout le Corps , & chacun approuve séparément le choix de Sa Sainteté par quelque signe de teste , ou autrement ; après quoy le Pape les crée & les déclare Cardinaux , & puis s'en va , laissant sur un siège la liste de leurs noms , qui se publie à la sortie du Consistoire. S'il se trouve quelque Cardinal qui veuille parler , ou faire remontrance , il le peut avec toute liberté ; mais pour l'ordinaire Sa Sainteté ne laisse pas de passer outre , n'y ayant égard qu'autant qu'Elle le juge à propos.

Voilà ce que j'ay crû estre obligé de dire pour donner une

G A L A N T.

ideé générale des Cardinaux. Je reviens à ce qui s'est fait au Sujet de la dernière Promotion du deuxième de Septembre.

Quoy que le Pape eust nommé vingt-sept Cardinaux dans cette Promotion, il ne s'en trouva que dix de présens dans la Cour de Rome, les autres étant la pluspart Etrangers, ou dans les Nonciatures. Lors qu'ils furent assurés de leur élection, ils firent distribuer des aumônes aux Pauvres & aux Nécessiteux de la Ville; ils passèrent la moitié du jour à recevoir les compliments & les congratulations de leurs Amis & de toute leur Parenté.

La première sortie qu'ils firent, ce fut pour aller saluer le Pape, & recevoir de ses mains le Bonnet. Ils se rendirent l'a-

presdinée au Palais de *Montecas-
vallo* vestus d'une Soutane vio-
lette , avec le Rochet & la Man-
telle , ou petit Manteau violet
par dessus ; c'est l'Habit que
portent les Prelats à Rome.

Ils furent introduits l'un après
l'autre auprés du Pape par un
Maistre des Ceremonies. Sa Sain-
tete estoit au haut de la cham-
bre dans un Fauteuil sur une
Estrade sous un riche Baldaquin.
Il avoit une Soutane blanche ,
avec le Rochet de toile fine , le
Camaïl rouge & le *Camauro*
rouge , qui est une espece de
grand Bonnet ou grande calot-
te , qui luy couvre toute la teste ,
& descend un peu sur les tem-
ples , & au dessous des oreilles .

Le plus ancien des Cardinaux
entra le premier , & fit trois ge-
nuflexions ; la premiere à la pos-

e , la seconde au milieu de la chambre , & la troisième en abordant Sa Sainteté. Après il se mit à genoux , & le Pape luy mit sur la teste un Bonnet quarré rouge , qu'un de ses Cameriers luy presenta sur une toilette dans un grand Bassin d'argent , & dans le mesme temps le Maître des Cérémonies qui l'accompagnoit , luy mit le Camail violet sur les épaules. Aussi-tost le Cardinal ayant ôté son Bonnet , baifa les pieds de Sa Sainteté ; il luy baifa ensuite la main , après quoy le Pape l'embrassa en le faisant relever. Les autres Cardinaux furent introduits de la mesme maniere ; & quand ils eurent tous receu le Bonnet , Sa Sainteté leur fit donner de petits sieges , & les receut à l'Audience assis & couverts. L'Audience

38 MERCURE
finie, ils sortirent en faisant deux
reverences, & allèrent visiter
le Cardinal Cibo, qui demeure
dans le Palais, & qui fait la fon-
ction de Cardinal Ministre &
Patron ; puis ils s'en retourne-
rent chacun chez eux, où ils
demeurerent jusqu'au Jeudy sui-
vant, & receurent *incognitò* les
visites qui leur furent faites de
la part des Cardinaux, des Prin-
ces & de la Noblesse, le soir on
alluma des feux dans toutes les
ruës, chacun mit des lanternes
& des flambeaux à ses fenêtres,
& à ses Balcons, l'on donna du
vin aux passans dans quantité
de Palais & de Maisons particu-
lières, & les réjouissances dure-
rent encore le lendemain toute
la soirée.

Le Jeudy 5. du même mois le
Pape leur donna le Chapeau le

matin dans un Consistoire public avec beaucoup de solemnité. Les nouveaux Cardinaux avoient eu ordre de se rendre de bonne heure dans la Chapelle du Palais de *Montecavallo*, ils y virent dans leurs Carosses de ceremonie, accompagnez d'un grand cortége de Prelats & de Noblesse. Ils estoient en Soutane rouge & en Rochet, avec la Mantelette & le Camail rouge par dessus. Quand ils furent arrivez au Palais, avant que d'entrer dans la Chapelle, ils quitterent le Camail & la Mantelette, & prirent la Cappe violette & le Bonnet rouge. Cette Cappe est une espece de grande Robbe de docteur fort ample qui couvre tout le corps & les bras, & ne laisse qu'une petite ouverture devant l'estomach.

pour passer les mains. Les avenus & la porte de la Chapelle estoient gardées par les Suisses du Pape, & par deux Massiers de Sa Sainteté qui tenoient deux grosses Masses d'argent avec ses Armes ; Elle estoit tapissée de Damas rouge avec des franges & des galons d'or. Le *Soglio* ou Trône estoit de Damas blanc sous un Ciel de broderie aux Armes de Sa Sainteté, & du Pape Alexandre VII. & les Bans des Cardinaux estoient couverts de Tapisserie de Haute-lise. Deux Maîtres de Cérémonies demeurerent à l'entrée pour recevoir les nouveaux Cardinaux qu'ils firent placer sur le banc à main droite du Trône, & la Musique de la Chapelle leur servit d'entretien pendant tout le temps qu'ils y furent.

Une heure après les anciens Cardinaux se rendirent aussi au Palais de *Mentecavall* dans la Salle du Consistoire. Ils étoient habillez comme les nouveaux sans aucune différence. La Salle estoit pareillement ornée de Damas; le Trône étoit apuyé contre le mur, & élevé sur une Estrade de quatre degrés; les Bancs des Cardinaux faisoient un quarré autour du Trône, & l'espace vuide qui se trouvoit entre les Bancs & les murs étoit destiné pour les Prelats, pour les Gentilshommes, des Corteges, pour les Etrangers, & généralement pour tous ceux que la curiosité avoit attiré. Deux Massiers de Sa Sainteté gardoient la porte du Consistoire, & les Suisses étoient sur les montées, dans les Antifalles, &

autour des Bans de la Salle , &
prenoient le soin de faire ranger
le menu Peuple , & de ne laisser
entrer que les Personnes d'apa-
rence & de mise.

Quand la plus grande partie
des anciens Cardinaux furent
venus , un Maistre de Ceremo-
nies leur vint donner avis que
tous les nouveaux Cardinaux
estoient arrivez. Aussi - tost les
trois Cardinaux Chefs d'Ordre ,
je veux dire , le plus ancien des
Evesques , le plus ancien des
Prestres , & le plus ancien des
Diacres , se transporterent dans
la Chapelle avec le Cardinal
Altieri , Camerlingue de la Sainte
Eglise , & le Cardinal Crescentio ,
Camerlingue du Consistoire ,
precedez de deux Maistres de
Ceremonies , & d'une partie de
la Garde Suisse , & ils y firent

prester le serment aux nouveaux Cardinaux sur l'Autel. Cela estant fait , ils retournerent au Consistoire , laissant les nouveaux Cardinaux dans la Chappelle , où les Musiciens s'appliquerent de nouveau à faire paroître la justesse de leurs voix & la delicateſſe de leurs compositions.

Sur les quinze heures d'Italie qui pourroient estre environ dix heures du matin suivant l'Horloge de France , le Pape se rendit au Consistoire vêtu pontificalement en Chape & en Mitre d'étoffe d'or. Sa queuë estoit portée par le Prince Colonne , Prince du *Soglio* , Chevalier de la Toison , & Grand Connétable du Royaume de Naples. Le dernier des Auditeurs du Tribunal de la Roste marchoient devant

luy tenant sa Croix Patriarchale , & deux Officiers portoient deux Eventails de plumes de Paon atachez à de grands batons dorez. Le pape estoit environné des patriarches , des Archevesques & des Evesques assistans ; des Officiers de sa Chambre , des trois Conservateurs de la Ville , & du prieur de Capo Raconi.

Il entra en donnant la Benediction que les Cardinaux receurent de bout & nuë teste , & tout le peuple à genoux & découvert. Lors qu'il se fut placé sur le Trône , les deux plus anciens Cardinaux Diacres se tinrent à costé de luy sur deux petits placets ou tabourets. Le Connétable Colonne se tint debout & découvert à la droite de Sa Sainteté auprès du premier

Cardinal diacre. Les trois Conservateurs de Rome qui sont comme nos Echevins ou Capitouls , se rangerent sur le troisième degré du Trône avec le Prieur de *Capo-Raconi* , qui représente le Chef & Colonel des Capitaines des Quartiers de la Ville. Ces quatre Officiers estoient vêtus d'une Robe de Satin noir. Les Patriarches; les Archevêques & les Evesques Assistans se tinrent aux environs du Trône , pour presenter au Pape le Cierge & le Livre quand il en avroit besoin. Les Officiers de la Chambre se disperserent en differens endroits de la Salle , & les Cardinaux demeurerent sur leurs Bans assis & couverts.

Aprés que tout le monde eut pris place, le Pape receut l'Obedience , les Cardinaux. Ils y alle-

rent l'un après l'autre nu teste ,
 les bras & les mains renfermées
 sous leurs Cappes. Ils firent un
 grand tour dans le Quarré, mon-
 terent par le milieu du Trône ,
 & s'en retournerent par la droi-
 te , après avoir baisé la main de
 Sa Sainteté. L'Obedience finie ,
 le Pape députa les deux Cardi-
 naux Diacres Assistans, les autres
 Cardinaux Diacres & les der-
 niers Cardinaux Prestres pour
 aller querir les nouveaux qui at-
 tendoient devant la Chapelle ,
 & cependant afin que le Con-
 sistoire ne demeurast pas inutile ,
 un Avocat consistorial com-
 mença debout & nuë teste , un
 Discours d'Eloquence en Latin ,
 au sujet de la Canonisation d'un
 nouveau Serviteur de Dieu .

Les Cardinaux revinrent un
 quart - d'heure après , conduits

par quatre Maistre de Ceremo-
nies. Le Cardinal *de Angelis* qui
cstoit le premier des Nouveaux,
estoit au milieu des deux Car-
dinaux Diacres Assistans , & les
neuf autres avoient chacun un
Ancien à leur droite. En entrant
dans le Quarré , ils firent une
profonde reverence; ils en firent
une autre devant le Trône , &
une troisième aux pieds des de-
grez où ils monterent & se mi-
rent à genoux , baiserent les
pieds du Pape , & sa main droite,
& ensuite se relevèrent après
avoir receu l'embrassade de Sa
Sainteté. De là ils allerent em-
brasser tous les autres Cardinaux,
& retournerent se mettre à ge-
noux sur le Trône , où Sa Sain-
teté leur mit un Chapeau rouge
sur la teste en lisant quelques
Prieres & Oraisons dans un Livre

que tenoit le second des Patriarches Assistans , pendant que le premier éclairoit Sa Sainteté avec une Chandelle de cire . Cela fait , on leur osta le Chapeau , ils se relevèrent , ils firent une réverence , ils descendirent du Trône & allèrent prendre possession de leurs places parmy les autres Cardinaux . Le Pape s'en retourna dans le même ordre qu'il estoit venu en donnant la Benediction , & les Cardinaux étant demeurez dans le Consistoire , la Musique de la Chapelle entonna le *Te Deum* à la porte , & marcha en procession , les Cardinaux suivant deux à deux , & les Anciens donnant toujours la droite aux Nouveaux .

Quand ils furent arrivéz à la Chapelle , les Anciens prirent

leurs places ordinaires sur les Bancs, & les Nouveaux se mirent à genoux sur le marche pied de l'Autel, & se tinrent le visage prosterné contre terre, & la teste couverte du capuce de leur Cappe pendant que le Cardinal Cibo qui representoit le doyen, disoit les Oraisons mentionnées dans le Rituel. Les prières estant finies, les nouveaux Cardinaux sortirent les premiers, & demeurèrent à la porte de la Chapelle pour remercier les Anciens à mesure qu'ils passoient, & ensuite chacun s'en retourna chez soy.

Les nouveaux Cardinaux trouverent à leur retour leurs palais tous changez de face. Ils avoient donné ordre dès le matin à des Festaroles, de les ajuster d'une maniere agreeable & galan-

ce. Ces Festatoles s'estoient aquitez admirablement bien de leur commission. Ils avoient mis sur la porte de chaque Palais & au plus bel endroit un Cartouche des Armes du Pape , & un autre au dessous de celles de la Famille des Cardinaux. Ils avoient encore orné la Façade de Damas, de Satins , de Taffetas & d'autres étoffes de soye enjolivées de gazes d'argent , & de clinquans découpez avec de grandes Figures peintes qui representoient la Foy , l'Esperance , la Charité , la Force , la Temperance , la Prudence , la Justice , & plusieurs autres Vertus qui servent à relever la pourpre du Cardinalat.

L'apresdisnée les nouveaux Cardinaux s'assemblerent dans l'Eglise de Sainte Marie in Vali-

celle, que l'on appelle communément l'Eglise neuve, d'où ils partirent tous ensemble pour rendre leur devoir au premier Chef des Apostres. Ils avoient chacun à leur suite dix ou douze Estafiers de livrées qui faisoient ensemble une agreable diversité de couleurs.

Les cinq Cardinaux Prêtres monterent dans un Carosse, les cinq Cardinaux Diacres se mirent dans un autre, & ces deux Carosses estoient suivis d'une centaine d'autres Carosses remplis de leurs Officiers, & de quantité de Gentilshommes qui estoient venus leur faire Cortege comme le matin. Ils descendirent à Saint Pierre du Vatican, & allèrent adorer le Saint Sacrement sur un Prie Dieu qui leur avoit préparé; après ils firent leur prie-

Dieu devant la Confession de Saint Pierre, ils visiterent ensuite le Cardinal Ludovisio doyen du Sacré Colege , après quoy ils allèrent saluer la Reyne de Suede, puis s'en retournerent à leurs Palais. Le lendemain & les deux autres jours suivans ils visiterent les autres Cardinaux qui leur rendirent la visite quelques jours après.

Quand ils arrivèrent chez la Reyne de Suede , le Marquis *Del Monte* , Grand Chambellan de cette princesse les vint recevoir au haut de l'Escalier, & les introduisit auprès de Sa Majesté qui vint au devant d'eux jusqu'à la porte de sa chambre sans en sortir. Après qu'ils luy eurent fait leurs complimentz , la Reyne alla se mettre sous un Dais dans un Fauteuil de velours garny de galons

tons & de franges d'or, & les Cardinaux se placèrent dans des Fauteüils de velours à costé, les cinq prestres à la droite & les cinq Diacres à la gauche. Ils eurent un petit quart - d'heure d'Audience où ils demeurerent assis & couverts. En sortant la Reyne les laissa au mesme endroit où elle les avoit receus, & le Marquis *Del-Monte* les conduisit de mesme jusqu'au haut du degré de la Salle.

Le 16. Septembre le Pape fit la Ceremonie de leur fermer la bouche dans un Consistoire secret, & quinze jours après il fit la seconde Ceremonie de la leur ouvrir dans un autre Consistoire. Ces Ceremoies se firent à huit clos, & ne sont rien autre chose qu'un silence qu'il leur impose, qui les rend hors d'estat de pou-

Decembre 1686. D

voit opiner dans les Consistoires & dans les Congregations; quand il déclare ensuite qu'il leur ouvre la bouche, il les releve de ces empêchemens. Il distribua un Titre à chacun des Cardinaux Prestres, & une Diaconie à chacun des Diacres, & leur mit en même temps une pierre enchaissée dans une Bague d'or au quatrième doigt de la main droite pour marque du Mariage Spirituel qu'ils avoient contracté avec l'Eglise. Il y a quelques-uns de ces Cardinaux qui ont pris possession de leur Eglise. Voicy en general comme le tout se passe.

Le Cardinal se présente en Camail & en Rochet à la porte de son Eglise. Les Chanoines, les Prestres, ou les Religieux (selon que l'Eglise est desservie) le vien-

nent recevoir, & luy presentent les clefs avec un Aspersoir. Le Cardinal pose la main, sur les clefs, prend de l'Eau-benite pour luy, & en donne à tout le Clergé. Il entre après dans l'Eglise, s'assied sous le Dais qu'on luy a dressé, & un Notaire lit tout haut en presence du Clergé & du Peuple, le contenu de la Bulle qui luy donne le Titre, ou la Diaconie. Les Chanoines, les Prêtres ou Religieux vont ensuite luy baisser la main, & le conduisent dans la Sacristie où le Notaire dresse son Procès Verbal. Quand ils prennent la Possession en Cérémonie, les choses se font avec beaucoup plus de magnificence.

Les dix Cardinaux nouveaux qui se sont rencontréz à Rome, & à qui le Pape a distribué les

Titres & les Diaconies , sont les suivans.

I. Jacques *de Angelis* , natif de Pise , cy - devant Archevesque d'Urbin & Vicegerent de Rome , Cardinal Prestre du Titre de Sainte Marie *in Ara-cæli* , Eglise Conventuelle de Mineurs Observantins , dits Cordeliers , le plus nombreux Convens qui soit à Rome.

II. Horace Mattei , Romain , Archevesque de Damascenes , cy-devant Auditeur de Rote , & Majordome de Sa Sainteté , Cardinal Prestre du Titre de Saint Laurent *in Panisperna* , Monastere de Religieuses de l'Observance de S. François.

III. Marc Antoine Barbarigo , Noble Venitien , Archevesque de Corfou , Cardinal Prestre du Titre de Sainte Suzanne , Eglise

Parochiale , & Monastere de Religieuses Benedictines. Il y a eu deux Doges de sa Famille , & il y a encore un Cardinal vivant de son nom.

I V. Jean Casimir , Polonois , Commandeur de l'Ordre des Religieux Hospitaliers du S. Esprit à Rome , Cardinal Prestre du Titre de Saint Jean à la Porte Latine , Eglise de devotion. Il est de la Famille des Comtes de Denhoff , Fils du grand Chambellan de la Couronne , & Beaufrere du Prince Lubormirski , & du General Konski , le premier , Grand Maréchal de la Couronne , & le second , Palatin de Kiovie.

V. Leandre Coloredo , natif du Frioul , Prestre de la Congregation de l'Oratoire de S. Philosophes de Neri , Cardinal Prestre du Titre de Saint Pierre

78. MERCURE
in Montario, Eglise Conven-
tuelle de Mineurs Reformez,
appellez autrement Recolets. Il
ressemble de visage & de mœurs
à Saint François de Sales, & est
proche Parent du Comte de
Valsa, Radolphe Coloredo,
Chevalier de Malthe, Grand
Prieur de Boheme, & Maréchal
general des Armées des Empe-
reurs Ferdinand II. & Ferdinand
III. qui après avoir rendu des
services importans dans la Hon-
grie, dans la Boheme & dans le
DannemarK, mourut a Prague,
chargé de gloire & d'années
en 1657.

VI. D minique - Marie Corsi,
cy-devant Auditeur general de
la Chambre Apostolique, Car-
dinal Diacre du Titre de S.
Eustache, Eglise Collegiale &
Parochiale.

VII. Jean-François Negroni, Genois, cy-devant Tresorier general de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre.

VIII. Fulvio Astalli, Romain, cy-devant Clerc de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du Titre de S. Georges *in Velabro*, Eglise Conventuelle de Religieux Hermites de l'Ordre de Saint Augustin.

IX. Gaspard de Cavallieri, Romain, cy devant Clerc de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du Titre de Sainte Marie *in Acquirio*, Eglise Parochiale & Hospitaliere de petits Enfans orphelins.

X. Jean Gualtieri Slusio, Liegeois, cy-devant Secretaire des Brefs de Sa Sainteté, Cardinal Diacre du Titre de Sainte Marie *della Scala*; Eglise Conventuel-

Voicy quelques particularitez que j'ay cruës nécessaires pour la parfaite intelligence de cette Relation. Quand j'ay dit le double Royaume du Pape, j'ay entendu son Royaume spirituel qui embrasse toute la Chrétienté & son Royaume temporel , qui borne son étendue dans l'Estat Ecclesiastique.

Les Princes du *Soglio* sont ceux qui ont droit d'estre sur le *Soglio* , ou Trône du Pape , quand il fait quelque fonction publique.

Monsieur l'Ambassadeur de France est le premier prince du *Soglio* , après l'Ambassadeur de l'Empire. Il estoit incommodé dans le temps du Consistoire public ; s'il avoit été en estat d'y assister, il auroit pris son rang au dessus du Connétable Colonne.

La Confession de S. Pierre est une petite Cave ou Chapelle souterraine sous le Maistre Autel de S. Pierre du Vatican , où l'on conserve précieusement la moitié des Corps de S. Pierre & de Saint paul ; les autres moitiez sont dans une autre Eglise dédiée à S. paul, à un mille hors de la Ville. Autrefois les Empereurs alloient faire leur confession de Foy devant cette Chappelle , & tous les Evesques d'Italie sont encore obligez de la venir visiter tous les trois ans une fois.

L'on appelle les Carosse des Cardinaux , Carosse de cérémonie quand ils font mettre des houpes rouges à la teste de leurs chevaux , & alors tous les Carosse qu'ils rencontrent sont obligez de s'arrêter.

Les cinq Eglises Bâsiliques

D 5

Patriarchales de Rome représentent une seule Eglise formelle & intellectuelle, bien qu'elles soient cinq matériellement ; de sorte qu'à les considerer toutes ensemble , ou chacune séparément , elles font toujours une seule Eglise Cathédrale ; l'Eglise est l'E-pouse de l'Evesque, il ne peut en avoir qu'une. On l'appelle Eglise Patriarchale , en considerant le pape comme patriarche de l'Occident ; Basilique veut dire, Eglise Royale.

Les Patriarches, Archevêques & Evesques Assitans font ceux que le pape a choisis pour l'assister dans les fonctions Ecclesiastiques.

Les grandes Maisons, que nous appelons en France Hostels , s'appellent en Italie des Palais.

Les estaroles sont ceux qui

parent les Eglises, les palais, & les places publiques dans les jours de Fête & dans les temps de réjouissance. Souvenez-vous, Madame, que dans toute cette Relation je n'ay parlé que par la bouche de Monsieur Chassebras, dont j'ay employé les termes.

Les trois Madrigaux, & les Traductions de trois Epigrammes de Catulle qui suivent, sont de Monsieur Moreau de Mauvour, Frere de Monsieur Moreau, Avocat General de la Chambre des Comptes de Dijon. Ils ont l'un & l'autre beaucoup de talent pour la poësie galante, & plusieurs Ouvrages qui ont déjà paru dans mes Lettres, ou sous leur nom, ou sous des noms supposez, vous l'ont fait connoître.

¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶ ¶

SUR DE BELLES DENTS.

Que vostre air est doux &
riant !

Vos Dents feules, Philis, plus blan-
ches & plus belles

Que Perles d'Orient,
Causeroient dans un cœur des blef-
sures mortelles ;

Si j'osois les baiser, ah ! je serois
perdu,

Je ne puis y penser mesme sans
vous déplaire ;

Je scais que ce plaisir est pour moy
défendu,

Et pour punir mon desir tème-
raire.

Je voudrois en estre mordu.

Sur un Baiser dérobé.

Quand j'ay pris malgré vous,
charmant Celimene,
Sur vostre belle bouche un baiser
tendre & doux,
Pourquoy me menacer de toute vô-
tre haine?

Pourquoy montrer tant de cou-
roux?

Vos appas, dont en vain je tasche
à me défendre,

Vous ont vangée assez de ma té-
merité,

Puis qu'ils ont pris ma liberté
Pour celle que j'ay voulu pren-
dre.

Par deux belles Amies insepara-
bles, dont l'une est Brune, l'au-
tre Blonde.

Charmes & plaisir égale-
ment

Entre Amies n'est pas chose qui soit
commune ;

Les beautez de la Blonde & celles
de la Brune

Partageroient également
Les vœux & les soupirs du plus fi-
delle Amant ,

Et je sens bien qu'un cœur delicat
en tendresse

Qui voudroit pour vous deux se-
laisser enflamer ,

Auroit avec le doux plaisir d'ai-
mer ,

Le plaisir de changer sans cesse.

Epigr. 71. de Catulle.

Nulli se dicit mulier , &c.

Si j'en crois ma Maistresse , elle
n'aime que moy ,

De tout autre son cœur méprise les
tendresses ,

Et seul je suis l'objet de ses ca-
resses ,

Comme je le suis de sa foy;
 Quand mesme fupiser me voudroit,
 pour Eponse,
 Je suis de mon bonheur, dit-elle, si
 jalouse.

Que je ne voudroit pas un autre
 Eponx que toy.

Elle me parle ainsi; mais tout ce
 qu'une femme

Dit à celuy qui l'aime tendre-
 ment,

Pour flater son amour & soulager
 sa flamme,

Je ne le crois que rarement.

Son esprit est leger, & son serment
 moins stable,

Que s'il étoit écrit sur l'onde ou sur
 le sable.

Elle a des mots flatteurs, mais les
 plus doux souvent

Ne sont que mots en l'air & que
 discours frivoles;

De toutes leurs douceurs, de toutes
 leurs paroles,

Autant en emporte le vent.

Epig. 76.

Huc est mens deducta, &c.

Lesbie a scut tellement me char-
mer,

Et rendre à la raison mon esprit si
contraire.

Que quelque bien ou mal qu'elle
veuille me faire,

Je ne la puis hâir, ny ne la puis
aimer.

Epigr. 110.

Jucundum mea vita, &c.

Tu me promets, Lesbie, en
ce moment,

Qu'une amour tendre & mutuelle
Nous unira tous deux d'une châsse
éternelle,

Grands Dieux, faites que ce ser-
ment [delle.

Parte d'un cœur & sincere & fi-
Entre Lesbie & moy, vous connoî-
trez toujours

*Une amitié si belle,
Que la mort n'en pourra mesme
rompre le cours.*

Vous trouverez dans ces autres Vers une fiction, dont je ne doute point que vous n'estimiez la nouveauté.

BOUQUET SANS BOUQUET.

*Philis pour vous offrir des fleurs,
I'allay chez la Déesse Flore
Si-tost que s'aperçeus l'Aurore
Nous montrer les vives couleurs.
Je fis le tour d'un grand Parterre,
Où ie rencontray mille Amans,
Qui pour l'obiet de leurs tourmés
Faisoient une petite guerre.
Comme ie vis que dans ces lieux
C'estoit à qui pilleroit mieux,
Je voulus entrer en partage*

De tout ce que ce iardinage
Avoit produis de beau, d'œillers &
de jasmins.
De roses & de lys j'avois remply
mes mains,
Quand Flore sans dessein de se met-
tre en colere,
Me demanda pourquoy j'avois
cueilly ces lys.
Moy qui de sa demande ignorois le
mystere,
Le luy dis, pour Philis. Ah ! si c'est
pour Philis,
Rends-le-moy, Berger, me dit-
elle,
Philis n'est point une Mortelle,
Et ces fleurs ne sont en ces lieux
Que pour celles dont les beaux
yeux
Aux Hommes seuls donnent at-
teinte,
Comme une Iris, comme une A-
mynte;

*Mais Philis, dont les traits puif-
sans*

*Forcent la raison & les sens,
Qui iufqu'aux Cieux met fous
Empire,*

*Pour qui tout l'Univers soupire,
Dont les Dieux mesme font ja-
loux;*

*Ah ! ie ressentirois leurs coups,
Si ces fleurs qui font mon partage,
Avoient l'honneur & l'avan-
tage*

*D'approcher de Philis ; ainsi, mon
cher Berger,*

*Va-t-en sans me mettre en danger
De souffrir du grand Dieu quelque
coup de tonnerre,*

*Qui gâteroit mes fleurs, & brûle-
roit ma terre.*

*Ainsi ie sortis du Jardin
Sans lys, sans roses, sans iasmin.*

Je vous envoie un air nou-

veau, dont les Vers ne plaisent pas moins que la Musique. C'est une peinture naturelle d'un Amant qui n'est occupé que de son amour.

AIR NOUVEAU.

Petits Moutons, qui dans la plaine
Paissez sans crainte des Loups,
Ne vous reposez point sur celuy qui
vous mene,
Il resve à son Inhumaine,
Et ne songe point à vous

Le vous ay mandé dans ma Lettre de Novembre que le Parlement estoit rentré le 26. du mesme mois, & que Monsieur de Latnoignon, Avocat General, avoit fait un tres beau Discours. Quoy qu'il eust à parler



aux Avocats, l'Eloge du Roy luy en fournit le Sujet. Comme il vouloit les porter à la plus exacte observation de la Iustice , & à n'épargner ny peines ny soins pour faire paroistre aux Juges dans la plus droite équité les droits legitimes des Parties , il fit un recit de toutes les actions pleines de Iustice que ce Grand Monarque a faites , afin qu'en le voyant dans un travail sans relache , ils s'en fissent un modèle pour s'appliquer comme luy. En effet on trouve tout dans la vie de Sa Majesté , & quoy qu'il y ait de grandes vertus particulières aux Roys , & qu'on n'en ait jamais veu de plus éclatantes que les siennes , il est certain que les Particuliers en peuvent tirer de grands avantages pour se former chacun

selon la conduite qu'il a à tenir. Monsieur de Lamoignon, entre plusieurs choses qu'il dit touchant la bonté du Roy, fit remarque qu'on luy estoit obligé du secret qu'il avoit gardé sur l'Operation qu'ils estoient fait faire, & que ce Monarque avoit bien voulu se charger par là de toute nostre inquiétude, qui nous auroit fait beaucoup de peine. Monsieur le Premier President dit en peu de mots aux Avocats, qu'après ce qu'ils venoient d'entendre d'un Orateur né, il n'avoit rien à leur dire pour les exciter à bien faire leur devoir.

Le Vendredi 29. Monsieur du Harlay, Procureur General, fit la Mercuriale. Il mesla dans son Discours le Portrait d'un Juge à qui l'on ne pouvoit imputer aucun défaut, & dis que c' estoit

celuy de feu monsieur d'Ormesson , qui estoit mort depuis peu de jours; que sa Maison estoit le sejour de la Justice , & que mesme pendant qu'il avoit cesse de trayailler , il l'avoit rendue chaque jour aux particuliers qu'il accommodoit. Monsieur le Premier President parla fort aux Procureurs , pour leur faire entendre qu'ils ne devoient pas tant faire valoir aux Parties ce qui depend de leur ministere.

Les Parlemens decident des grandes Affaires , mais peut-estre n'en fut-il jamais aucune , ny plus importante , ny plus extraordinaire , que celle qui vient de faire intenter Procez , & dont vous allez trouver le detail dans une nouvelle Lettre que je vous envoie de Monsieur Vignier. Il l'a ecrite à Madame la Marquise

96 MERCURE
d'Anguitard. C'est une Dame
d'un fort grand mérite, de la
maison de Saint Gelais de Lusi-
gnan, & qui n'est pas moins con-
siderable par son esprit que par
sa naissance. Vous jugez bien
qu'il ne voudroit pas l'entretenir
d'une Avanture dont il croiroit
les circonstances douteuses. Sa
Lettre est du 4. de ce mois.



A MADAME
LA MARQUISE
D'ANGUITARD.

J'Aurois bien de la joye, Madame,
d'apprendre souvent quel-
que nouvelle extraordinaire pour
vous en faire part, puisqu'une de
vos

vos Lettres vaut mille fois mieux que tout ce que l'on peut vous mandez. J'ay receu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire comme un bien qui me venoit de pure grace, & que je ne meritois pas pour une Historiette que vous n'avez pû voir que huit mois après que je vous l'eus adressée. J'espere que celle cy ne sera pas si long-temps par les Chemins, & qu'elle vous fera connoistre le plaisir que j'ay de parler à l'avantage d'un Sexe qui ne scaurois estre assez loué. La Dame dont je vais vous entretenir en fera foy, & si quelques incredules prennent cette Relation pour une Fable, un des premiers Parlemens du Royaume fera voir par l'Arrest qu'il rendra que c'est une vérité. Il y a plus de quinze ans qu'un jeune Gentilhomme d'Auvergne, Fils unique d'un

Decembre 1686.

E

Pere fort riche, qui tenoit un rang
considerable dans sa Province,
estant Officier dans les Troupes du
Roy, eut son quartier d'Hiver pro-
che d'une Maison de Chanoinesses.
Vous sçavez, Madame, qu'il y en
a peu qui ne soient d'une qualité
distinguée, & vous sçavez encore
l'honnête liberté qu'elles ont de
voir le monde, & mesme de se
marier quand elle y trouvent leur
avantage. Nostre Geneilhomme ne
fut pas long-temps dans un si
agréable Voisinage, sans y rendre
des visites, & sans se rendre aussi
des le second voyage au merite
d'une de ces Dames. Comme il se
faisoit distinguer par son nom, par
sa bonne mine, & par mille qua-
litez avantageuses qu'il posseloit,
la belle Chanoinesse ne fut pas fas-
chée de s'apercevoir qu'elle avoit
scen le toucher; mais elle fut encore

plus contente lors que sans poudre le temps à soupirer , il la pria de le recevoir pour son Epoux , ce qu'elle accepta volontiers , & il luy fit promettre de tenir la chose secrete à cause de ses Parens. Il en recevoit souvent des Lettres , & leur tendresse le pressoit de les venir voir , mais il ne pouvoit se resoudre d'y aller seul , Sa nouvelle Epouse pour le satis-faire s'offrit de se déguiser & de le suivre. Sa Nourrice qui ne l'avoit jamais quitté fut du déguisement , & dans cet estat ils semirent en chemin. N'estant plus qu'à sept ou huit lieues de la Maison de son Pere , il s'arresta chez un de ses Amis , & le pria de trouver bon que les deux Cavaliers qui estoient avec luy demeurassent quelques iours dans sa Maison. Il les y laissa , & partit pour se rendre auprès de ceux qui l'attendoient.

avec grande impatience. La joie
qu'ils eurent de le voir si bien-fait
& avec autant d'esprit que de
bonne mine, ne leur laissa rien
oublier de ce qui pouvoit le diver-
sir, mais quelques caresses qu'ils
luy fissent, sa Mere s'aperceut qu'il
avoit un fond de mélancolie extra-
ordinaire, & elle fit tout ce qu'elle
put pour en découvrir la cause, qu'il
scût attribuer tantost à une chose,
tantost à un autre. Il arriva dans
ce temps là qu'une Demoiselle de
sa Mere fut mariée, & que l'on
parla de donner une Gouvernante
à une petite Sœur qu'il avoit. Cette
occasion luy parut favorable pour
n'estre point séparé de celle qu'il
aimoit plus que sa vie, & pour
ne la laisser pas échaper, il dit à
sa Mere qu'en passant chez un de
ses amis il avoit vu deux De-

moiselles très bien faites, & capables de remplir avec satisfaction les deux Places de Gouvernante, & de Suivante. La Mere qui ne cherchoit qu'à le satisfaire, l'assura en l'embrassant, qu'elle auroit plus d'inclination pour deux personnes qui lui seroient données de sa main, que pour toutes celles dont on lui avoit déjà parlé, & qu'il pouvoit les faire venir quand il voudroit. Il partit dès le lendemain, découvrit le secret à son Amy, fit réprendre les habits à sa Bien-aimée & à sa Nourrice, & les instruisit de tout ce qu'elles avoient à faire. Elles furent admirablement bien receuës du Maistre & de la Maîtresse du Château qui estoient charméz de la bonne mine de l'une; & de la beauté de l'autre. Ils furent dans la suite si satisfaits de leur conduite

qu'ils leur donnerent la disposition de toutes choses. La Dame mesme disoit souvent à son Fils qu'elle se sentoit une tendresse de Mere pour cette Demoiselle, & qu'elle luy souhaiteroit une Femme qui eust au- tant d'esprit & d'agrémens qu'elle en avoit. Vous ne doutez pas, Ma- dame, du plaisir que cela faisoit à nostre jeune Epoix, à qui l'en- joüement revenoit de jour en jour, ce qui le rendoit aussi de plus en plus agreeable à tout le monde.

Tout commençoit à flater leurs desirs.

Mais une funeste tempeste, dans le plus fort de leurs paisirs. S'en vint troubler toute la feste.

Cette illustre Suivante s'aperçut qu'elle estoit grosse, & pour sur- croist d'affliction son cher Epoix

receut ordre de la Cour pour se rendre en diligence à son Regiment. L'honneur & le devoir ne luy donnerent pour faire ses tristes Adieus que jusques au lendemain qu'il partit en Poste. Il ne fut pas plutoſt arrivé à sa Garnison, qu'un nouvel ordre du Roy l'obligea d'aller joindre un Corps d'Armée que l'on avoit fait avancer sur la Frontière pour s'opposer aux desseins des Ennemis. Ayant été choisy pour commander un Party de trois cens Chevaux, il en rencontra un des Ennemis plus fort; mais il ne laissa pas de le charger avec tant de vigueur & de conduite, qu'il le défit entierement. Il y fut blessé à mort, & comme il avoit fait son Testament & qu'il le portoit toujours sur luy, il eut le temps avant que d'expirer d'en charger un de ses intimes Amis pour le mettre entre

les mains de son Pere & de sa Mere , avec une Lettre qu'il avoit écrite à sa Femme. Cet Amy peu de jours après tomba dans une Embuscade des Ennemis , & fut fait prisonnier. Cependant on sceut dans la Province la nouvelle de cette mort , on la cacha tant que l'on put à ceux qui ne pouvoient l'apprendre sans courir risque de mourir eux-mesmes. Il fallut pourtant qu'ils la sceussent , & chacun dans l'intérêt qu'il y prenoit fit éclater tout ce que l'on peut s'imaginer de plus douloureux. L'aimable Suivante estoit la plus à plaindre ayant à garder des mesures , où les autres n'en avoient point. Durant l'absence du Défunt elle avoit souvent visité un Hermite qui n'étoit qu'à une lieue du lieu où elle demeuroit , & lui avoit fait confidence de son Mariage & de sa grossesse. Sur

ces entrefaites un vieux Reclus
qui demeuroit proche de l'Hermité
vint à mourir, & à laisser sa Place
vacante.

Que ne fait point un noble
Cœur.

Quand il est penetré d'une juste
douleur !

La Veuve souhaita cette affreuse
de meure

Afin d'y faire son Séjour,
Et d'y pleurer jusqu'à sa der-
niere heure

Le digne Objet de son Amour.

Elle en fit la proposition à l'Her-
mite qui luy fit voir tant d'impos-
sibilités du costé de la Terre & du
costé du Ciel, que tout autre qu'el-
le n'y auroit pas pensé davantage.
Elle ne se rebuta pourtant pas, &
son obstination prévalut sur toutes.

E S

les raisons du Solitaire. Ils concluent donc qu'elle se renfermeroit avec sa chere Nourrice qui ne voulloit point l'abandonner. Comme il estoit le Maistre du Lieu , il trouva les moyens de les y faire entrer , & d'en murer la porte sans que personne s'en apperçût , & de leur fourrir toutes les choses nécessaires pour leur subsistance. Le Gentilhomme qui avoit été fait prisonnier après la mort de son Amy ayant été eschangé , vint en Province , & porta au Pere & à la Mere le Testament de leur Fils qui redoubla vivement leur douleur , quand il leur fut voir qu'il estoit marié à la personne dont ils avoient tant regretté l'absence , qu'elle estoit grosse , & d'une naissance qui ne pouvoit leur faire de deshonneur , & qu'il les conjuroit de la reconnoître pour leur Fille , & d'avoir pour l'Enfant qui en

viendroit la mesme tendresse qu'ils avoient euë pour luy. Ils l'auroient souhaité, mais quelques recherches qu'ils pussent faire , ils n'en purent avoir aucunes nouvelles. Cependant nostre Recluse accoucha au bout de six mois d'une Fille dont elle fut elle mesme la Nourrice, & qu'elle éleva jusqu'à l'âge de quinze ans , avec tout le soin dont une Mere aussi noble & aussi vertueuse qu'elle , estoit capable. Lors qu'elle se vit sur le point de quitter la Terre & d'y laisser sa Fille sans Pere & sans Mere , Elle la fit approcher d'elle pour luy donner le Portrait de son Mary , & pour luy remettre entre les mains leur Contrat de Mariage & quelques Papiers qui pouvoient luy servir dans la suite. L'Hermitte , qui par des raisons particulières n'avoit osé parler de la qualité de la Recluse , fut obligé dans cette

rencontre d'aller trouver le Pere & la Mere du Gentilhomme, & de leur dire tout ce qui s'estoit passé. Ils luy firent beaucoup de reproches, mais il fallut qu'ils se contentassent de la restitution qu'il leur faisoit d'une Fille toute charmante. Ils reconnurent le Portrait de leur Fils qu'elle avoit à son cou, & ne pouvant se lasser de l'embrasser, ils la menerent chez-eux avec leur fidelle Gouvernante. Quelque-temps après, leur Fille dont la Nourrice avoit aussi été Gouvernante mourut, & n'ayant plus que celle qu'ils avoient recouvrée, ils la déclarerent heritiere universelle de tous leurs biens. Ils estoient âgez, & ne pouvant s'exempter de payer le Tribut à la Nature, le Mary & la Femme moururent à cinq ou six mois l'un de l'autre. Ils avoient des Neveux qui pretendoient à leur

Succession, dont leur petite Fille s'est mise en possession, surquoy ils ont intenté Procés contre elle. On sçau-za ce que le Parlement en ordonne-za. Je suis avec beaucoup de respect,
Madame, Vostre, &c.

Je ne sçay, Madame, si je vous ay mandé, que les Dames Chanoinesses de Bouxier en Lorraine ayant tenu Chapitre, y avoient élû pour leur Abbesse: Madame Anne de Simiane de Moncha, Chanoinesse de Remiremont, que son mérite rend aussi considerable que sa naissance. Quoy qu'elle soit dans une grande jeunesse, elle s'est fait toujours distinguer par sa conduite & par sa vertu, & le choix qu'on a fait d'elle en est une preuve bien certaine, puis qu'il y a parmy les Dames de Bouxier:

quantité de Filles qui auroient remply dignement ce poste , & qu'elles sont sorties de leur corps pour avoir Madame de Simiane à leur teste. Elle partit de Paris le 20. de Septembre , accompagnée de Madame de Mechatiu du Boüis , Chanoinesse de Remiremont , & se rendit à Mers , où elle devoit prêter serment de fidélité au Roy entre les mains du Chef de ce Parlement , ce qu'elle fit avec un applaudissement général. Lors qu'elle arriva à Mers , elle y trouva deux Dames que l'Abbaye de Bouxzier avoit députées pour luy faire compliment ; elle y répondit , & avec beaucoup d'esprit , & avec ses manieres qui sont extrêmement engageantes , & se rendit à Bouxzier le 9. Octobre. Les premiers Officiers de la Justice vinrent la

GALANT.

complimenter à deux lieuës de là, & quand elle fut sur un grand Pont qu'il falloit passer pour arriver à la Montagne, elle y trouva le Maire accompagné d'autres Officiers, & suivy de toute la Bourgeoisie, qui fit trois décharges. En même temps on apperçut toute la Montagne en feu. Il estoit causé par divers Feux d'artifice que l'on avoit mis au delà de la Montagne, ce qui faisoit une reverberation admirable dans les eaux de la Riviere qui passe au pied. Cette illustre Abbessé ayant monté la Montagne, entra dans l'agréable Desert où est l'Abbaye de Boux-sier. La situation n'en scauroit estre plus belle, & elle l'est d'autant plus, que cette Maison est tout proche de Nancy. Elle enqua à la première grand'

1712 MERCURE

Porte tout son Chapitre, à la teste duquel estoit la Dame ancienne, qui après luy avoir marqué la joye que toutes ces Dames avoient de la voir arrivée heureusement la mena chez elle, où elle la regala pendant quelques jours, La prise de Possession se fit avec les ceremonies accoutumées, & les Dames n'oublièrent rien de tout ce qui se pratique en une pareille occasion. Elles envoyèrent prier Monsieur le Marquis des Rautours, qui est un homme d'une qualité distinguée, & qui a eu l'honneur de conduire Madame la Dauphine en France ; de venir attester cette prise de possession selon la forme ordinaire, ce qu'il fit dans le Chapitre ; après quoy Madame l'Abbesse fut instalée. Tout le Corps la conduisit à la place

qu'elle occupe dans l'Eglise. On chanta le *Te Deum*, où une belle Symphonie se fit entendre aussi bien qu'à la Messe qui fut célébrée ensuite. Au sortir de l'Eglise, toutes les Dames la mènerent dans sa Maison, & elle leur donna un repas très-magnifique.

Il y a des choses d'un certain poids, qui peuvent se faire attendre. Le détail de ce qui s'est fait à l'Établissement de l'Academie Royale d'Angers est de ce nombre. Je vous le promets depuis quelques mois, & enfin je vous tiens paroles d'une manière qui vous recompensera du retardement. La Relation que j'en ay receuë, non seulement en contient jusques aux moindres circonstances mais elle enferme les particularitez d'une Fête qui a été faite dans la Ville

pour une Statuë qu'on a élevée au Roy. Cette Relation qui est très exacte , est d'ailleurs bien mieux écrite qu'elle ne l'auroit été , s'il m'eust fallu la dresser sur des Memoires envoyez sans ordre. Elle m'a été donnée en ces termes.

La Province d'Anjou n'a pas seulement été favorisée par la Nature de tout ce qui peut contribuer à la rendre une des plus agreables , & des plus fertiles du Royaume , elle est encore plus recommandable par un très grand nombre d'hommes Sçavans qu'elle a produits dans tous les Siecles ; & la subtilité de son climat semble s'estre communiquée jusqu'aux esprits de ses Habitans. L'inclination naturelle des Angevins pour les Sciences , obligea l'un de leurs

Ducs d'établir dans la Ville d'Angers une Vniversité, qui a toujours été comme une pépiniere de grands Personnages, & que les Rois de France ont depuis honorez de grands Privileges, en des termes si pleins d'estime pour le Genie des Peuples de cette Ville, que si dans la suite ils ont répondu à l'opinion qu'on avoit conceuë de leur mérite, on peut croire qu'ils y ont été portez autant par le desir de se rendre dignes des louanges de leurs Princes, que par leur propre inclination. Ceux qui habitent aujourd'huy cette Province n'ont point dégénéré de la vertu de leurs Ancestres. Ils ont conservé la même ardeur, & les mêmes dispositions pour les plus hautes connoissances ; mais comme sous un Règne aussi florif-

sant que celuy du Roy on ne
sçauoit rien souffrir qui ne soit
dans la derniere perfection , ils
n'ont pas crû pouvoir y parvenir,
s'ils ne joignoient à leurs Etudes
le secours des Conferences Aca-
demiques , également propres à
former les esprits par la com-
munication de leurs connoissan-
ces & de leurs lumieres , & à
leur inspirer cette noble émula-
tion , qui les entretient dans un
travail plus assidu. Sa Majesté qui
favorise avec une extrême bonté
tout ce qui peut rendre les Peu-
ples plus heureux , accorda sans
peine l'établissement d'une Aca-
demie de belles Lettres dans la
Ville d'Angers , à la priere que
luy en firent Monsieur le Comte
d'Armagnac , Grand Ecuyer de
France , & Gouverneur de la Pro-
vince d'Anjou , & Monsieur

de Chasteauneuf , Secretaire d'Etat.

Les Officiers du Corps de Ville, qui regardent cette nouvelle Compagnie, comme un des plus grands ornemens de leur Patrie, resolurent pour en témoigner leur reconnoissance au Roy , de luy élever une Statuë dans leur Hostel. Ils en demanderent la permission à Sa Majesté qui la leur accorda pour leur propre satisfaction plutost que pour sa gloire , & afin que cette Ceremonie se fist avec plus déclat , on resolut de faire dans le mesme jour l'ouverture de l'Academie.

Monsieur de Nointel , Maistre ordinaire des Reques̄tes de l'Hostel , Intendant de la Generalité de Tours , & l'un des trente nommez par le Roy pour com-

poser cette Compagnie , ayant receu l'ordre de Sa Majesté d'en faire l'établissement , se rendit dans la Ville & choisit pour cette Ceremonie le Lundy , premier jour du mois de Juillet dernier. La Feste fut annoncée dès le point du jour par une décharge de tout le Canon , qui fut aussi-tost suivie du bruit des Tambours , & des Fanfares des Trompetes , Monsieur l'Evesque d'Angers , persuadé que l'Eglise qui participe aux bien-faits des Rois , ne doit pas se contenter de leur en marquer sa reconnoissance par des Prieres , & par des vœux , mais qu'il est mesme de son devoir d'entrer dans les Réjouissances publiques que les Peuples font à leur honneur , avoit ordonné qu'on sonnast les Cloches de la Ville pendant une

heure ; l'Eglise Cathedrale en donna le signal , & fut suivie de toutes les autres. Il ne fut pas nécessaire d'avertir les Habitans de cesser leur travail & de tenir les Boutiques fermées ; la joie déjà répandue dans le Peuple, luy fit oublier le soin de ses propres affaires , & le sentiment de ses besoins , pour ne penser qu'a contribuer à la magnificence de cette journée , & tous se rendirent en Armes sous 24. Drapeaux , suivant l'ordre qu'ils en avoient receu de Monsieur d'Autichamp , Lieutenant de Roy , & Commandant dans la Ville & dans le Chasteau d'Angers. Un tres-grand nombre de Personnes remarquables , non seulement de la Ville & de la Provinces mais aussi des Provinces voisines , que l'éclat de cette Feste avoit attirées , se trou-

verent dans la grande Salle de l'Hostel de Ville , qu'on avoit parée de riches Tapisseries , de divers Portraits de nos Rois & des Comtes d'Anjou,* Tiges illustres des deux Maisons Royales de France & d'Angleterre , & de ceux des Hommes de Lettres originaires de cette Province. Bien-tost après Monsieur l'Evêque d'Angers , Monsieur l'Intendant , & Monsieur d'Autichamp , accompagnez de la plus considérable partie de la Noblesse , & de quelques-uns des Academiciens , partirent du Chasteau , où Monsieur d'Autichamp leur avoit donné un magnifique Repas , & se rendirent à l'Hostel de Ville au travers

* Robert le Fort , Tige de la Maison Royale de France.

Geoffroy Plantegens , Tige de la Maison Royale d'Angleterre.

d'une

d'une double haye de Bourgeois sous les Armes. Ils y furent reçus par les Officiers de Ville, & prirent place dans trois Fauteuils au bout d'un grand Bureau destiné pour l'Academie les Academiciens, & les Officiers de Ville se placerent des deux costez.

Ce fut un agreeable Spectacle de voir en mesme temps les Portraits des Souverains qui ont commandé dans cette Province, ceux des Hommes de Lettres qu'elle a produits, & dans le mesme lieu les Descendans de ceux-cy, qui formoient cette nouvelle Academie, & que les Images de leurs Ancestres excitoient encore à marcher sur leurs traces, & à imiter leurs vertus. On voyoit en mesme temps un tres grand nombre de Dames, dont la beauté sembloit disputer

Decembre 1686.

F

à l'Academie l'honneur de cette Fête ; & à la teste d'une aussi belle Assemblée trois Personnes qui se sont renduës célèbres, Monsieur l'Evesque d'Angers, dans l'Eglise. Monsieur de Nointel, dans la Robe, & Monsieur d'Autichamp, dans l'Epée, par les longs services qu'il a rendus avec autant de valeur que de prudence.

Ce Spectacle nouveau occupa long temps les yeux & l'esprit de toute l'Assemblée, & fit un silence d'admiration, qui ne fut interrompu que par la lecture des Lettres patentes, & des Statuts de l'Academie, de la liste des Academiciens ; de l'Arrêt de vérification au Parlement de Paris, & de l'Enregistrement fait au Presidial d'Angers, où Monsieur Martineau, premier

Avocat du Roy dans ce Siège, & l'un des Academiciens, avoit porté la parole pour le requérir, avec sa grace & son éloquence ordinaire.

Après cette lecture Monsieur l'Intendant prit la parole, & fit un Discours qu'on ne peut assez louer. Il commença par l'éloge de la Province d'Anjou, & des Hommes qui s'y sont rendus célèbres dans les Lettres. Il parla de l'utilité des Académies, des espérances qu'on doit concevoir de celle d'Angers ; de l'obligation qu'elle a d'employer ses veilles à louer le Roy, son auguste Fondateur ; & luy-même en donna l'exemple avec tant de force & tant d'éloquence, qu'il sembla n'avoir rien laissé à faire à cette nouvelle Compagnie, & l'on peut dire qu'il n'établit pas

moins l'Academie par la beauté de cette action, que par les Lettres patentes. |

Monsieur Gourreau , Conseiller honoraire au Presidial d'Angers , & doyen des Conseillers de Ville , répondit au nom de l'Academie par un autre Discours , qui remplit tout ce qu'on pouvoit attendre d'une Personne qui a donné dans plusieurs Actions publiques des preuves de son éloquence & de son sçavoir. Il fit connoistre que l'établissement de l'Academie , quelque avantageux qu'il fust à la Province par l'utilité qu'on en pouvoit esperer , luy devenoit encore plus precieux de la main du Monarque à qui elle en estoit redevable. Il y mesla l'éloge de l'Academie Françoise , & quoy qu'il semble qu'on ait épuisé tout

ce qui se peut dire de la grandeur de Sa Majesté, & de l'avantage des Académies des belles Lettres, ces deux Discours firent connoître que ces matières sont inépuisables, & fournissent toujours quelque chose de grand & de nouveau, quand elles sont maniées par des Genies du premier ordre. Monsieur Gourreau ayant cessé de parler, toute la Compagnie se répandit sur les Terrasses, & dans le Jardin de l'Hostel de Ville, où l'on avoit élevé la Statuë du Roy.

Le lieu ne pouvoit estre mieux choisi. Cet Hostel qui peut passer pour un des plus beaux Edifices du Royaume, fut basty par Pierre Poyet, Lieutenant Général, & Maire d'Angers, Frere aîné du Chancelier Poyet, & il

a esté depuis beaucoup embellé
par les soins de Monsieur Char-
lot, dernier Maire de la Ville,
l'un des Academiciens, & celuy
qui forma les premiers projets
de l'Academie pendant son ad-
ministration. Il est situé dans un
lieu fort élevé, qui d'un costé
commande à toute la Ville, &
de l'autre à une tres-belle Cam-
pagne, arrosée de trois grandes
Rivieres qui viennent se join-
dre en ce lieu là pour passer au
travers de la Ville. En face de
ce superbe Bastiment est une
grande Court, avec des
Terrasses en Balustrades, d'où
l'on descend par un double Esca-
lier d'une belle ordonnance,
dans un Jardin, qui n'est séparé
de la principale Place publique
que par une Balustrade de fer,
qui le laisse voir tout entier.

C'est dans ce Jardin que la Ville a fait ériger la Statuë du Roy, où elle est également en vête de l'Hostel de Ville, & de la Place publique. Si-tost qu'on feut découverte, elle fut saluée par une décharge du Canon, & par plusieurs salves de toute la Milice. On entendit divers Concerts de Trompettes, de Haut-bois, & de Violons, qu'on avoit dispersez sur les Terrasses de l'Hostel de Ville, où l'on avoit aussi placé des Fontaines qui ceulerent tout le reste du jour.

La joye du Peuple éclata d'une maniere surprenante, & par des transports qui ne sont connus que sous le Regne des bons Princes. Aprés que ces agreeables emportemens de plaisir eurent long-temps occupé tous les Spectateurs, les personnes de

qualité furent rappelées dans une des Salles de l'Hostel de Ville , où elles trouverent plusieurs Tables que Monsieur Renou de la Feauté , Conseiller au Presidial & Maire d'Angers , avoit fait servir de tout ce qui se peut . souhaiter de plus delicat , sans qu'il eust été presque besoin de le chercher ailleurs que dans la Province mesme. Ce regale qui dura jusqu'à la nuit , fut interrompu par un grand éclat de lumiere qu'on vit aux Fenestres de la Salle. C'estoit une Illumination qui parut tout d'un coup dans toutes les Maisons de la Ville & jusqu'aux Clochers des Eglises. La Cathedrale se distingua non seulement par un feu qu'elle fit paroistre dans ce superbe Clocher , qui fait l'admiration des

Etrangers & des plus Scavans Architectes, mais encore par un tres-beau Concert qu'elle y fut entendre. Plusieurs Villages de la Campagne voisine, situez le long des bords de ces trois Rivieres, suivirent l'exemple de la Ville, & firent de toutes parts un si grand feu qu'il sembloit qu'on voulust prolonger le jour, qui paroissoit trop court à la joie publique. L'Hostel de Ville fut aussi illuminé d'une maniere assez ingenieuse. Sur le Balcon de l'Escalier qui descend dans le Jardin & qui fait face à la Place Publique, on avoit élevé une Figure d'Apollon sur le Mont Parnasse au milieu des neuf Muses. Les rampes de l'Escalier estoient illuminées d'autant de bas reliefs de douze pieds de long sur quatre de haut, dans

lesquels on avoit représenté les actions les plus éclatantes de nostre grand Monarque, & entre autres celles qui font le sujet des deux prix proposez cette année par la Ville d'Angers, ces Sujets sont le *Triomphe du Roy sur l'Heresie*, & le *Canal de la Riviere d'Eure*. Pour exprimer le premier d'une maniere qui fust plus sensible aux Personnes de la province ; on avoit peint la démolition de plusieurs Temples que l'Heresie s'estoit élevée dans l'Anjou, & presque jusqu'aux Portes de la Ville d'Angers, à laquelle ils ont coulé tant de sang, & donné tant d'alarmes. Dans un autre Tableau on avoit dépeint la Riviere d'Eure, à la maniere des Fleuves antiques, sous la Figure d'un Vieillard dans des Roseaux, appuyé sur

une Vrne, qui répandoit un gros ruisseau dans une vaste Campagne, où toutes les Troupes qu'on employe à l'Aqueduc de Mainzen estoient figurées dans leurs travaux. On lisoit ces mots sur l'Vrne.

Lodesco monstrante viam.

Sur la rampe opposée on avoit exprimé ce même Sujet par le combat d'Hercule contre le Fleuve Acheloüs sous la forme d'un Faureau renversé par ce Heros , qui luy arrachoit une de ses Cornes, & dans le mesme Tableau l'on voyoit les Triomphes des Eaux de Versailles, qui sembloient attendre l'issuë de ce Combat , pour recevoir du Vainqueur la Corne d'abondance. Sur le frontispice du Pavillon destiné pour les Conferences,

Academiques, & basty dans le
mesme Jardin, on avoit placé
un Groupe qui representoit
comme un Trophée de Scien-
ces & de beaux Arts, composé
de Livres, de Spheres, & d'au-
tres Instrumens de Mathemati-
que, & surmonté par une Ren-
ommée la Trompette à la
main, avec ces mots d'Horace,
Ære perennius.

pour marquer que quelque du-
rables que soient les Monumens
de bronze & de marbre qu'on
dresse aux bons Princes, ceux
que les hommes de Lettres leur
érigent, les asséurent encore
davantage de l'immortalité. Ce
Trophée estoit accompagné de
deux autres Pieces illuminées.
L'une estoit une Fontaine avec
ces mots,

Maculas oscydit & auffert.

pour marquer quelles sont les fonctions de l'Academie. On avoit peint dans l'autre plusieurs Lauriers naissans sous un grand Laurier avec cet Hemistiche du Poëte Latin ,

Parva sub ingenti.

qui s'appliquant au Roy fait connoistre que les Lauriers des hommes Scavans naissent & s'élèvent à l'ombre des siens ; & faisant l'application de cette mesme Devise à toutes les Académies qui se sont formées sur le modelle de l'Academie françoise , elle marque que leurs Lauriers sont des rejettons de ceux que cette celebre Compagnie prend pour le corps de sa Devise. Au dessous de ces trois Figures on avoit écrit ces Vers adressez aux Academiciens d'Angers par un des premiers

134 MERCURE
Hommes de ce Siecle, qui luy-
meme est du nombre de ceux
qui composent cette Academie.

*Hellados & Latii Doctis non in-
vidus hortis,*

*Hortus hic aoniis possit certare
viretis.*

*O ! qui illum incolitis lectissima
turba ; Sedales,*

*Terdensi Proceres Andina gloria
Genis,*

*Magnanimi Herois belli pacisque
Ministri,*

*Andina hic per quem Parissina
Academia certat.*

*Floribus augustam LODOVICI
cingite frontem.*

*Cingite : sed nitidos brevis avi-
linquite flores,*

*Quos non aut aestus, aut frigora
ledere possint,*

*Carpite fulgentes immortales A-
marantos.*

Au milieu de la Balustrade de fer qui sépare le Jardin de la Place publique, on avoit élevé un Soleil en feu, au dessous duquel estoient écrits ces mots..

Unus & omnis.

Des deux costez sur deux Pilastræ estoient deux Obelisques, qu'on sciait estre les Figures consacrées au Soleil. Dans l'un estoit peint un Ciel étoilé de trente Etoiles, par rapport aux trente Academiciens, avec ces mots du 6. de l'Eneide..

Solemque suum sua sidera norunt.

L'autre representoit une pépinière de jeunes arbres, pour marquer l'Academie naissante aux rayons de ce Soleil, avec ces autres mots de Virgile..

Format qui dedit ornum.

Dans la même façade sur quatre Pilastræ rangez de front,

des deux costez, estoient quatre Figures ; l'une de la Ville représentée par une Femme, qui d'une main tenoit le Cartouche de ses Armes, & de l'autre monstroit la Statuë du Roy, avec ces paroles.

Hoc fospite fospes.

Une autre de ces Figures estoit l'Academie représentée par une Muse, au dessous de laquelle estoit écrit.

Nec Phæbo gratior ulla.

La troisième estoit l'Hercule Gaulois, que nos Peres ont reconnu pour le Dieu de l'Eloquence, & qu'ils avoient de coutume de representer suivy d'une foule de personnes qu'il tenoit comme enchaînées par les oreilles avec des filets d'or qui luy sortoient de la bouche. Au dessous se lisoient ces mots.

Aderit ille Deus.

La quatrième Figure estoit la Religion un Encensoir à la main, & une Couronne d'Etoiles dans l'autre, qu'elle sembloit présenter au Roy, avec ces mots empruntez de la Devise d'un des Ducs d'Anjou,

Manet altera Cælo.

Sur la porte de la Chambre du Conseil de Ville on lisoit ce Passage de Salomon,

Salus populi abi multa Concilia.

Tout le reste de l'Hostel de Ville estoit illuminé par des Fleurs de Lys, & des Dauphins, par les Armes de Madame la Dauphine, par des Antiques, des Autels ardens; des Sacrifices, des Termes, des Trophées, divers Obelisques, des Phares, avec des Devises sur chacune de ces Figures, au nombre de plus de cent.

Cette multitude de lumières jointe à la disposition qu'on leur avoit donnée, & à la situation avantageuse du lieu, composoit un Spectacle si agreable qu'on ne pouvoit se lasser de le regarder; lors que tout d'un coup il sortit du Soleil sur le milieu de la Balustrade un tres grand nombre de Fusées, qui formaient comme autant de rayons, & qui portèrent le feu dans plusieurs Figures de l'illumination, où l'on avoit renfermé des feux d'artifice, & qui s'allumant encore les unes & les autres par des Fusées de communication, s'éleverent toutes à diverses reprises pour se consumer en l'air, & firent un Feu d'artifice qui finit par une Girandole placée sur la Tour de l'Horloge dans une Bombe, sur laquelle

estoiient écrits ces mots en lettres de feu,

Dignos Phæbo concipit ignes.

C'est ainsi que la Ville & l'Academie d'Angers ont essayé de répondre aux bontez de nostre Auguste Monarque. La Ville luy a erigé une Statuë qui sera le plus cher objet de tous ceux qui passeront leurs jours dans une Province, à laquelle il ne manque que d'estre moins éloignée du séjour ordinaire de ses Princesses; & qui rendant la Majesté de ce Heros toujours présente aux Academiciens, les animera sans doute à tracer dans leuts écrits les traits de sa gloire & de sa grandeur.

La premiere Assemblée de l'Academie se passa dans les témoignages de bien-veillance que se peuvent donner trente personnes choisies, que la con-

formité de leurs Etudes, & de leurs inclinations, avoit déjà presque tous liez d'une étroite amitié, qui ont l'avantage de voir leurs occupations honrées de l'estime publique, & de se trouver en estat de goustier sous la protection du plus grand Roy de la Terre les douceurs de cette agreable Société qui fait le charme des esprits. Dans l'Assemblée suivante on éleut les Officiers. Monsieur l'Evêque d'Angers fut élu Directeur, Monsieur Gohin premier President du Presidial, fut nommé Chancelier; Monsieur Goureau dont je vous ay déjà parlé, & Monsieur Petrineau, cy-devant President de la Prévosté, Police & conservation des privileges de l'Université d'Angers, & premier Echecvin de la Ville, furent

faits Secrétaires perpetuels. On eut assez de quoy s'occuper dans quelques autres Assemblées de la Lecture de divers Ouvrages en prose & en Vers, qu'avoient composez plusieurs beaux esprit de la province rechauffez par ce nouvel établissement. L'Academie receut aussi quelques Complimens sur des Theses qui luy furent dédiées.

Monsieur du Plessis de Gesté Evesque de Saintes, d'une des plus anciennes maisons de la Province d'Anjou s'estant trouvé dans la Ville d'Angers, l'Academie creut ne se pouvoir dispenser de rendre ses civilités à un Prelat qui fait tant d'honneur à sa Patrie, & dont le Frere aîné, l'un des plus sages & des plus savans Gentilhommes du Royaume, est un des plus beaux orne-

mens de cette nouvelle Compagnie. Monsieur l'Evêque de Saintes fit l'honneur à l'Academie de se trouver à la Conference qui se fit ce même jour, & Monsieur du Tremblay Frain, connu par deux Traitez qu'il a faits, le premier contre le Jeu, & le second de la Vocation Chrestienne des Enfans, prit une occasion si favorable pour prier Monsieur de Saintes & la Compagnie, de luy dire son sentiment sur le dessein d'un Livre de Morale dont il lui le projet.

Monsieur l'Abbé le Pelletier, à qui nostre Langue est redéuable de deux excellentes Traductions, l'une de la Vie du Pape Sixte V. de l'Italien de Gregorio Leti, & l'autre de l'Histoire de la Guerre de Chypre écrite en

Latin par Antoine Mana Gratianni, Evesque d'Amelia, fut aussi prié de lire quelques endroits d'une Traduction qu'il doit bien-tôt donner au Public de l'Histoire de la Chine, composée par le Pere Martin Jesuite Alleman.

La Conference finit par une scavante Dissertation de Monsieur de la Vilete Breillet, Gentilhomme Angevin, & l'un des trente Academiciens, sur des Vers Latins composez par Francius Poëte Hollandois, en l'honneur de l'illustre Monsieur l'Abbé Menage, qui est de la même Academie.

On éléut dans la dernière Assemblée en la place de Monsieur de Primé Martineau, mort depuis l'établissement Monsieur Cupif Sieur de terdras Conseil-

Les Vacations qui survinrent
peu de temps après, fit ent cesser
les Conferences Academiques,
qui viennent de recommencer
par trois Discours publics. Le
premier a été un excellent Eloge
de Monsieur de Primé Martineau,
vivant Secrétaire du Roy, pro-
noncé par Monsieur de Livon-
niere Poquet, Conseiller au Pre-
sidial d'Angers. Le second a été
l'Eloge de Monsieur de Roye,
élebre Docteur en Droit
dans l'Université d'Angers,
aussi l'un des Academiciens
morts depuis la naissance de
l'Academie. Cet Eloge a été
prononcé par Monsieur du
Tremblay Frain. La place de ce
dernier Academicien mort n'e-
stant

stant pas encore remplie, Monsieur Goureaux Secrétaire de l'Academie prépara la Compagnie à faire une élection digne d'elle par un troisième Discours, dans lequel il fit connoître quelles doivent être les qualitez d'un Academicien ; & toutes ces qualitez se trouvant dans Monsieur Constantin, Grand Prevost d'Anjou, que la profession des Armes n'a pas empêché de joindre à de très beaux talens naturels une connoissance entiere des belles Lettres, il fut élu en la place de Monsieur de Roye le 28. du mois passé.

Voilà quels sont les premices de cette Compagnie qui se prépare à mériter par de plus grandes choses l'honneur qu'elle a d'avoir pour Fondateur le plus

Desembre 1686. G

grand de tous les Rois. J'auray un grand Article à vous faire le mois prochain sur cette même matière. Il contiendra les noms des Academiciens, leurs Lettres Patentées, & plusieurs autres choses curieuses.

Je vous envoie un revers d'une nouvelle Medaille qui a été frapée pour le Roy sur la Suppression des Edits de Nantes, & de Nismes L'inscription que vous y lirez vous doit tenir lieu d'un explication plus ample.

J'ay finy la Relation que je vous ay envoyée du Siège de Bude au jour de la prise de cette fameuse Ville, il faut présentement vous apprendre quelle a été la suite de cette Campagne. L'Empereur n'eut pas été pluost informé de l'heureux succez des Armes Chrestiennes,

que jugeant de la consternation où devoit estre le grand Visir, il envoya ses ordres afin qu'on en profitast, & qu'on tachast de luy couper le passage. Ainsi après que les Troupes se furent reposées trois jours, on fit embarquer dix mille homme d'infanterie le 5. de Septembre avec douze pieces de Canon, vingt Mortiers, & quantité de vivres & de munitions pour descendre vers le Pont d'Esseck où l'Armée de Croatie avoit aussi ordre de se rendre, & le lendemain l'Electeur de Baviere & le Prince Charles de Lorraine les suivirent par terre avec vingt quatre mille Chevaux, six mille Hongrois, douze mille Fantassins, & trois mille Heiduques. Ils arriverent le 9. à Picheli, & ce ne fut pas sans que la Cava-

lerie souffrist beaucoup dans les campemens qu'elle fit, à cause qu'elle manquoit entièrement de fourages. Le 14. l'Armée Imperiale campa à Penski, & s'y reposa tout le jour suivant. On y eut avis par des Transfuges, que les Turcs avoient fait sauter les Fortifications d'Hatuvan, ne se voyant pas en pouvoir de le conserver, & que les munitions & les vivres en avoient été transportées à Agria. L'Armée étant arrivée le 16. près de Pax, un Transfuge Polonois rapporta, que le Grand Vizir estoit campé avec avantage au deça du Pont d'Esseck, fur la petite Rivière de Saubits, ayant un Marais derrière luy, & que son dessein estoit de demeuter dans ce Poste pour observer les mouvements des Imperiaux. Le 19.

l'Armée arriva près de Tolna, & comme les ennemis n'en étoient éloignez que de trois lieux, le Prince Charles de Lorraine fit construire un Pont sur la Rivière de Saubits, pour engager s'il estoit possible, le Grand Vizir au Combat. Cependant ce Prince ne pouvant plus faire subfister ces Troupes le long de la Rivière de Saubits, à cause de la grande disette qu'elles avoient de fourrages & de bois, ne jugea pas à propos de la passer, ayant appris que les Turcs pour éviter le Combat, s'étoient retiréz en deçà de la Drave près de Darda, où il y a un Château très-fort qu'ils ont fait construire pour couvrir le Pont d'Esseck. Ainsi ce Prince fit deux Corps de son Armée, dont l'un commandé

350 MERCURE
par le Prince Louïs de Bade, eut
ordre de se joindre au Comte
de Scherffemberg, & d'aller
avec les Troupes de Croatie
que ce Comte commandoit
attaquer Cinq-Eglise ou quel-
que autre Place. Le Régimens
de Taff de Picolomini, de Se-
zin, de Hanover de Palfi, de
Trucks, de Kisel, de Starem-
berg, d'Aspremont, de Tin-
ghen, & de Keri composoient
ce Corps avec sept autres. Ce
détachement ayant été fait, le
Prince Charles passa le Danube
à Tolna sur un Pont de Bateaux
avec le reste des troupes, &
revint vers Pest. L'Électeur de
Baviere arriva le 29. à Vienne,
& il fut reçu de l'Empereur
avec tous les témoignages de
joie qu'il pouvoit attendre. Le
Prince Louïs de Bade qui s'a-

vançoit du Costé de Cinq Eglises , estant arrivé le 26. près de Simonthorras , fit investir cette Place par la Cavalerie , & par les Dragons , qui ayant mis pied à terre , vinrent se poster jusques au bord du Fossé , à la faveur des Roseaux qui y sont très hauts dans les Marais. La Garnison témoigna-estre fort résoluë de se defendre , & fit un grand feu de Canon , de Mousquererie , & de Grenades , mais une Batterie de trois pieces de Canon fut si bien servie , qu'elle démonta d'abord une partie de celle des Assiegez. Ils s'estoient persuadez qu'on les attaquoit sans Infanterie , & sitost qu'ils la virent paroistre sur une hauteur , ils demanderent à capituler. Le Prince Loüis de Bade ne les voulut recevoir qu'à discré-

152. MERCURE
tion, & ne leur donna qu'une
demi-heure pour voir le party
qu'ils avoient à prendre. Pen-
dant ce temps, un détachement
de mille hommes d'infanterie
qui s'avança vers les Marais,
étonna si fort les Turcs que
desesperant de se pouvoir dé-
fendre, tout ce qu'ils deman-
derent fut qu'on menast leurs
Femmes & leurs Enfans à Cinq-
Eglises, ce qu'on ne peut refu-
ser aux fortes instances qu'ils en
firent. Les Dragons & l'Infante-
rie étant entrez dans la Place,
on y trouva près de trois cens
Turcs qu'on mit prisonniers dans
le Chasteau. Simonthorra est une
Ville située sur la Rivière de
Saruvits. Elle a un Fossé large de
trente pas. Les Marais qui l'envi-
ronnent en dehors sont d'une
telle étendue, qu'on est obligé

pour y entrer de passer un Pont de trois cens pas de longueur. Le Chasteau est aussi environné d'un bon fossé , & basty de pierre de taille , avec des Fortifications à l'antique. Il y avoit deux cens hommes en Garnison dans la Place , & l'on y trouva seize pieces de Canon de fonte , une de fer , trente cinq tonneaux de poudre , & plus de mille Grenades. Le Prince Loüis de Bade s'avança de là vers Kaposvar , qui n'en est qu'à deux lieuës , & s'en estant rendu maistre , il y fit mettre le feu. Son dessein estoit de s'emparer aussi du Château , mais n'ayant point de Canon ny de mortiers , parce qu'ils estoient demeurez derrière , il quitta cette entreprise , & continuant sa Marche vers Dimiria , il arriva le 4. d'Octobre près du

G. S

Pont de Turanouvits , où le Comte de Scherffemberg se vint joindre à luy. Les Troupes qu'il amenoit passerent la Drave dans plusieurs Bateaux , le Pont ayant été rompu par le débordement de cette Rivière. Le 16. le Prince Louis de Bade arriva devant Cinq-Eglises , avec l'Avant Garde qui estoit composée en partie des Dragons. Il ne fut pas pluost devant cette Place , que les Turcs mirent le feu en quatre endroits de la ville , & se retirerent dans le Chasteau. Ce feu fut bientost éteint par les Dragons , qui ayant escaladé les murailles , se jetterent dans la Place les Sabre à la main , & ouvrirent la Porte aux autres Troupes. On se retrancha dans les postes principaux jusqu'à la grande Mefz-

quée, & l'on s'avança la nuit à la porté du mousquet du Château. On y fit dresser deux Batteries, l'on apprit qu'outre la Garnison qui étoit de deux mille hommes, commandez par un Bacha & sept Beys, il y avoit un pareil nombre d'autres personnes capables de porter les Armes, qui s'y estoient refugiées de divers endroits. On comptoit six cents Janissaires parmy les deux mille homme de la Garnison. Ce Château est un quarré irregulier environné de hauteurs dont l'accès est difficile. Il est fortifié de quatre Rondelles à l'antique, avec quelques Ouvrages à la moderne. La nuit du 17, les Assiegez firent un si grand feu, qu'il y eut quelques Officiers & Assiegeans tués, avec environ cent soldats. La résolution

156 MERCURE
qu'ils prirent de mourir en se-
deffendant plûtost que de son-
ger à se rendre, leur fit arborer
sur une Tour six Drapeaux rou-
ges, avec un noir au milieu. Le
manque de vivres & de fourra-
ges dont l'Armée souffroit une
fort grande disette, puisqu'elle
ne subsistoit que de ceux que
l'on y conduisoit par la Brave,
fut cause que le Siège alla d'a-
bord assez lentement. Il y eut
pourtant prêche dès le 20. le
Canon n'ayant point cessé jus-
que là de tirer contre la Place.
On travailla aussi-tost aux Mines
en trois endroits, & l'on don-
na l'ordre pour monter à l'assaut
selon que l'effet en seroit heu-
reux. Le Prince Louis de Bade
envoya auparavant sommer les
Assiegez de se rendre. Ils ne
veoulurent faire autre répon-

se ce jour là , & s'en excuserent le lendemain par une Lettre dans laquelle ils faisoient connoître la disposition où ils estoient de capiuler si on leur accordoit des conditions honnêtes. On leur demanda des Ostatges. Un Aga passa au Camp avec un autre Officier , & les Assiegeans envoyèrent deux Officiers dans la Place. L'Aga n'avoit aucun pouvoir de traiter , & on l'avoit chargé seulement de faire à quelles conditions la Capitulation seroit réglée. Le Prince Loüis de Bade déclara qu'il ne vouloit recevoir les Assiegez qu'à discretion , & ils furent obligéz d'y consentir , à cause que les munitions leur manquoient. Le Bacha & les Beys demeurèrent prisonniers de Guerre avec toute la Garnison & furent con-

duits ainsi que les Habitans en divers endroits de la Stirie. On trouva dans Cinq - Eglises dix-huit pieces de Canon, & quantité de munitions & de vivres. Le Prince Loüis de Bade y fit entrer Garnison, scavoir le Regiment de Tinghen, la moitié du Regiment de Lessé, trois Compagnies de celuy de Heusser, avec trois Bataillons des Regimens de Montecuculi, de Pax, & de Herbeville, & après avoir donné ses ordres pour les reparations des Fortifications de la Ville & du Chasteau, il partagea son Armée en deux Corps, & pris le chemin de Darda avec une partie de ses Troupes. L'autre partie commandée par le Comte de Scherffemberg, marcha vers Ziclos, & arriva le 25. devant cette place. Ce Comte

la fit sommer, mais les Turcs, qui s'estoient retirez dans le Chasteau, ayant témoigné une entiere resolution de se defendre, on commença les Attaques, qui furent continuées jusqu'au 31. Le succéz en fut heureux, & lors que les Assiegez virent les Mines prestes à joüer, ils arborerent un Etendard blanc. On ne les recent qu'à d'iscretions, & ils demeurerent prisonniers de Guerre. Les Assiegeans eurent près de trois cens Soldats detuez à ce Siège avec quelques Officiers. On trouva quantité de munitions & de vivres dans la Place, avec douze pieces de Canon. Le Comte de Scherffenberg partit de Ziclos pour aller rejoindre le Prince Louis de Rade, qui s'estoit avancé vers Darda, qui couvre &

160 MERCURE
commande le Pont d'Esseck en
deça de la Drave. Il y avoit deux
Bachas campez aux environs
avec deux ou trois mille Turcs
que ce Prince avoit dessein de
combattre; mais si-tost qu'ils eu-
rent appris qu'il s'avançoit de ce
costé là, ils se retirerent par le
Pont d'Esseck. Ainsi loin de les
trouver, lors qu'il arriva le 1.
d'Octobre à la veue de cette
place, il sçut que la Garnison
l'avoit abandonnée avec le Ca-
non & les Magasins, & que les
Turcs pour assurer leur retraite
avoient brûlé derrière eux une
partie du Pont d'Esseck. Il fit
aussi-tost avancer sa Cavalerie le
long de ce Pont qu'il laissa sur la
droite pour éviter un Marais. Les
Turcs avoient un pont de Bateaux
sur la Drave, & il y eut là
une assez longue escarmouche,

mais enfin ils se retirerent de l'autre costé , après avoir détaché quelques - uns de ces Bateaux afin que les Troupes du Prince Louïs de Bade ne pussent passer. Le feu de Moufqueterie & de douze grosses pieces de Canon qu'ils firent toute la nuit , n'empescha pas les Imperiaux de ruiner un autre Pont de trente pas de longueur. Il estoit construit de poutres , & attaché au Pont de Bateaux. Après cela, ce Prince fit mettre le feu au Pont d'Esseck , & on en détruisit une forte grande partie , en sorte que les Infidelles auront de la peine à le rétablir. Ce Pont a huit mille pas de longueur , & vingt-quatre de largeur. Cette importante expédition estant achevée, le Prince Louïs de Bade envoya une partie de ses Troupes vers Tu-

ranovvits afin d'y prendre des quartiers d'Hyver , & marcha le 5. vers Kapósvvar avec le reste de son Armée. Estant arrivé le 9. devant cette Place , il distribua les postes à ses Troupes , & fit sommer le Commandant de se rendre. Ce Commandant répondit par un grand feu du Canon , dont il tomba un boulet sous le Cheval du Prince Louïs de Bade. Un autre passa fort près de luy , & sur cette opiniatre résistance , on résolut de faire les Attaques dans les formes. Le Commandant voyant qu'on s'y disposoit , demanda à capituler. Les conditions furent que la Garnison seroit conduite à Sigbert , & sortiroit de la place avec ce que chaque Soldat pourroit emporter. On y trouva un grand Magasin de toutes sortes d'Ar-

mes. Il y en avoit d'autres rem-
plis de munitions, de vivres & de
fourages si abondamment, qu'u-
ne Garnison de quinze cens
hommes en auroit pu subsister
pendant plus d'un an. On trouva
aussi vingt-quatre pieces de Ca-
non en batterie sur les Rondelles.
Le Prince Louis de Bade y ayant
laisse des Troupes en Garnison,
& le Colonel Hoffer pour les
commander, avoit resolu d'aller
bombarder Albe-Royale, mais le
grand froid survenu l'ayant obli-
ge de differer l'entreprise à cause
des glaces, il fit enterrer en quat-
tier d'Hiver les troupes qu'il
avoit menées à Kaposvár.

Pendant toutes ces expedi-
tions du Prince Louis de Bade,
le Prince Charles de Lorraine
qui luy avoit donné le Comman-
dement de l'un des deux Corps

164 MERCURE
de son Armée, passa le Danube
à Tolna sur un pont de Bateaux,
& revint à Pest avec le reste des
troupes, comme je l'ay déjà dit.
Il fit aussi-tost un détachement
de quelques Regiments qui mar-
cherent à petites journées vers
la haute Hongrie, & vers la
Teysse, où le Comte Caraffa, &
le General Heufler en devoient
prendre le Commandement pour
attaquer Segedin. Le Lieutenant
General de la Vergne, étant ar-
rivé devant cette place, & la
voulant reconnoître, fut tué
dans une sortie que fit la Garni-
son; il y eut aussi quelques Of-
ficiers & environ cent Soldats
tuez. Le Comte de Souches prit
aussi-tost le Commandement des
Troupes, & fit investir la place
par l'Infanterie. On forma le
Siege si-tost que le Comte Ca-

Caraffa fut arrivé. On conduisit pour cela du Canon & des Mortiers de Zolnock. La Garnison de la Place qui estoit de plus de deux mille hommes fit une très-vigoureuse résistance, mais elle n'empescha pas qu'on n'achevast quatre Bateries, & qu'en peu de temps il n'y eust une assez grande brèche. Cependant comme les vivres & les fourrages manquoient, le Comte Caraffa se vit obligé d'aller à Zolnock afin d'en faire venir. Il laissa le soin du Siège au Comte Vwallis, Major General, qui ayant receu avis que deux mille Turcs, & un Corps de Tartares estoient près de Schinta sur la Teysse à six lieuës de Segedin, & qu'ils avoient résolu d'y faire entrer du secours s'ils ne pouvoient en faire lever le Siège, détacha le

Comte Veterani pour aller au devant d'eux. Il partit avec les Regimens de Cavalerie de Saxe Luxembourg, de Caraffa, de Heusler, de Sainte Croix, de Gondola, de Gots, des Croates, de Lodron, & des Dragons de Castelli & de Magni, & après avoir marché toute la nuit, il arriva avant qu'il fust jour, à une lieue & demie du Camp des tartares. Il sceut que les Turcs estoient campez dans un autre poste, & cet avis luy fit ranger aussi-tost ses troupes en Bataille. Les Regimens de Castelli & de Gotz eurent ordre d'attaquer l'aile droite des tartares, & celuy de Sainte-Croix de charger leur aile gauche. En mesme temps il ordonna au Colonel de Gotz de marcher contre les Turcs avec les Regimens de Heusler & de

Magni, en cas qu'ils voulussent attaquer en flanc ceux de Castilli, de Gotz & de Sainte-Croix pour soutenir les tartares. On marcha ainsi en ordre de Bataille, mais les Escadrons s'estant écartez de leur route, que l'obscurité les empêchoit de tenir un Officier qu'ils vouloit rassembler fit imprudemment sonner la trompette. Ce son alarma les Sentinelles & les Gardes avancées des Ennemis, & découvrit le dessein que l'on avoit eu de les surprendre. On ne laissa pas de les attaquer si tôt que le jour parut. La vigueur avec laquelle ils furent chargez les obligea de plier, & quoy qu'ils fussent au nombre de sept à huit mille hommes, ils ne se crurent pas en estat de résister. Ainsi ayant pris la fuite avec beaucoup de desordre, ils

laissèrent les Imperieux Maîtres de leur Camp, où l'on trouva quatre à cinq mille Chevaux. Les tartares dont on tua un grand nombre dans leurs Tentes & dans leur Retraite, se raillierent, & revinrent à la charge dans la pensée que les Ennemis étant occupés à piller leur Camp, rendroient leur défaite plus facile, mais ils furent soutenus vigoureusement par les Regimens de Castelli & de Sainte-Croix, qui les obligèrent de se retirer. Pendant ce temps le Colonel du Régiment de Gotz qui estoit aller attaquer les turcs campez dans un autre poste, les fit charger avec tant de force & si à propos, qu'il les contraignit aussi de fuir après qu'on leur eut tué près de trois cens Janissaires qui défendroient une espèce de Redoute qu'ils

qu'ils avoient devant eux. Il y en eut un bon nombre qui furent passéz au fil de l'épée , estant malheureusement tombez entre les mains du Comte Veterani. Après la défaite des uns & des autres, on découvrit quantité de troupes qui passoient un Pont construit par les Turcs. Il parut que leur dessein estoit de venir attaquer les Imperiaux. On eut de la peine à les reconnoître à cause d'une grosse fumée qu'elles firent en mettant le feu à des poudres à mesure qu'elles s'avancioient ; mais enfin on sceut que c'éroit l'Armée du Grand Vîsir, meslée de tartares. Aussi-tost le Comte Veterani fit marcher contre les derniers les Escadrons de Saxe-Lavembourg, de Castelli, de Veterani & de Gondola, commandez par le Colonel Ca-

Decembre 1686. H

Stelli, afin d'empescher qu'ils ne
prissent les Imperiaux en flanc.
Le reste de ses Troupes marcha
contre les Turcs, qui s'estant
avanceez dans la Plaine, aussi
bien que les Tartares, commen-
cerent l'Attaque avec beaucoup
de bravoure. Le Combat dura
deux heures, & fut fort opinia-
tré. Les Infidelles perdirent plus
de mille hommes, & le desordre
commençant à se mettre parmy
eux, ils se retirerent vers un lieu
où treize Piecess de Campagne
mettoient leur Infanterie à cou-
vert. Le grand feu qu'ils firent
n'étonna point les Imperiaux. Ils
l'essuyerent avec beaucoup d'in-
trepidité, tuerent plus de trois
cents Janissaires, & contraigni-
rent les Turcs & les Tartares de
prendre la fuite encore une fois.
Le Champ de Baraille leur ayant

esté abandonné, ils y trouverent la grande Timbale & plusieurs Drapeaux des Ennemis avec leur Artillerie, cinq cens Chevaux, & une fort grande quantité de provision & de bagage. Ils ne perdirent dans l'une & l'autre action que quatre Officiers, & environ cent hommes de pied & cinquante Cavaliers. On tient que la perte des Infidèles fut de près de deux mille Janissaires, & de plus de douze cens tartares. Cette Victoire remportée si heureusement par le Comte Vetrani fut suivie de la reduction de Segedin. Si-tost qu'il fut de retour au Camp devant cette Place, il fit chanter le *Te Deum* au bruit de la décharge de toute l'Artillerie, après quoy il envoya aux Assiegez un des Prisonniers qu'on avoit faits, qui leur fit

connoistre qu'ils ne devoient espérer aucun secours du Grand Vîsir, dont l'Armée venoit d'être mise en fuite. On leur montra les Drapeaux gagnez, & ils ne les eurent pas plûtost vûs qu'ils demanderent à capituler. Les Otages ayant esté donnez de chaque costé, on regla les conditions suivant lesquelles il fut permis à chaque Soldat de la Garnison de sortir avec ce qu'il pourroit emporter, & ils furent escortez jusqu'à Temisvar. On trouva dans Segedin grande provision de munitions & de vivres. Cette Place se rendit le 23.d'O. stobre, qui fut le même jour que Cinq Eglises s'estoient rendue. Le Comte de Vvallis, après y avoir laissé Garnison, passa la Teysse pour aller joindre le Comte Caraffa, & tâcher de

s'emparer encore de Giulia & de quelque autre Place avant que de terminer cette Campagne , mais il receut ordre en chemin de revenir , le Comte Caraffa ayant fait entrer en quartier d'Hyver les troupes qu'il commandoit.

Je vous manday il y a deux mois toutes les particularitez de la prise de Napoli de Romanie. A pres qu'on eut fait la Capitulation , suivant laquelle la Garnison , & les Habitans de cette Place devoient estre conduits à Tenedo , les plus riehes d'entre les Turcs demanderent au Bacha de Napoli de Romanie la permission de mettre leurs meilleurs Effets sur le Vaisseau où il devoit s'embarquer avec toute sa Famille , croyant que la seureté y seroit plus grande. Le Bacha

consentit à ce qu'ils voulurent, mais sans leur permettre de s'embarquer eux mêmes sur ce Vaisseau. Lors qu'on eut mis à la voile, il fit prendre la route de Venise, accompagné de ses Frères, & du Commandant de Chielafa, dans le dessein de demander la protection de la République. Elle lui fut accordée, & on leur prépara un logement dans le Séminaire des Nobles pendant qu'ils faisoient la quarantaine dans le Lazaret. On tient que plus de soixante Villages se rangerent sous la domination des Venitiens, si-tost qu'ils se furent rendus Maistres de Napoli de Romanie, & que les Turcs abandonnerent Misitra pour se retirer à Corinthe. Misitra est l'ancienne Lacedemone. Athenes se racheta du pillage en se soumet-

tant à un tribut annuel, & en offrant de payer comptant une somme considerable. Le 19. de Septembre le Provediteur Cornaro marcha vers Sing avec le Prince de Parme, General de l'Infanterie, & le Comte de Saint Paul. Ils menerent deux mille hommes de pied qu'on avoit tiré des Garnisons, six cens Chevaux de troupes réglées, & un grand nombre de Morlaques à pied & à cheval. On conduisit avec eux quatre Mortiers & trois Pièces de Campagne. Après trois jours de marche ils arrivèrent devant cette Place, où les postes furent distribuez. Les Batteries étant prêtes, on commença à faire feu, & le General Cornaro envoya sommer les Assiegez de se rendre. Ils répondirent qu'on se devoit souvenir

qu'on les avoit attaquéz inutile-
ment l'année précédente; qu'on
avoit été constraint de lever le
Siege avec honte & avec perte,
& que comme ils estoient four-
nis abondamment de toutes les
choses nécessaires pour faire une
vigoureuse résistance, ils se te-
noient d'autant plus certains de
se défendre avec le même suc-
cés, que le Bacha d'Erizegovina
n'estant qu'à une journée de
Sing, c'estoit un secours assuré
pour eux dès qu'ils en auroient
besoin. La fierté de leur réponce
fut accompagnée d'effets. Ils fi-
rent tirer sur celuy qu'on leur
avoit envoyé pour cette somma-
tion, & sa mort fut la confirmatiō
de leur sentimens. Le General
Cornaro n'oublia rien de ce qui
pouvoit contribuer à avancer
les Travaux. On les poussa avec

toute la diligence possible, & on fit un feu continual contre la Place. La bréche s'estant trouvée assez grande le 28. on monta ce même jour à l'assaut, & quelque forte que fust la résistance des Assiegez, ils furent mis en desordre, & contraints d'abandonner la Ville pour se retirer dans le Chasteau. Les Assiegeans les y attaquerent avec une valeur incroyable, & après un combat de plus d'une heure, ils les forcerent, & taillerent en pieces la Garnison. Elle estoit composée de trois cents turcs. On présenta la plus part des testes au General Cornaro, qui fit donner deux sequins à chacun de ceux qui les apportèrent. Il y avoit un grand Magasin de Munitions dans cette Place, avec onze pieces de

Canon. Les Assiegeans eurent quarante hommes tuez, & cent blessez à cette Expedition. La conqueste de Sing estoit importante aux Venitiens, puisqu'elle leur assure la possession d'un territoire tres-fertile de plus de trente milles d'étendue.

Voicy un Air de Monsieur de Bucilly, que vous trouverez d'autant plus beau, qu'il est sur des paroles presque toutes monosyllabes ce qui fait bien voir que Vossius n'a pas eu raison de dire que notre Langue n'estoit pas avantageuse pour faire des Chansons agréables, à cause qu'elle abonde en monosyllabes. C'est ce que le Père Menestrier a fort bien remarqué dans la page 107. de son Livre des Représentations en Musique, où il cite contre ce Hollandois le

Bacil-
lit de

U.

e mot

is tous

'appre-

ir tant

since la

e de ne

je vous
, meri-
obation
Cepen-

6

Gau

quar

bless

conq

tants

leur

terr

tren

V

Buc

d'aut

des

nos

que

diser

pas

Ch

le

C'e

a f

pas

pre

cise

sentiment de Monsieur de Bacilly, tiré de son Livre de l'Art de bien chanter.

AIR NOUVEAU.

AH ! je ne sçay ce que mon
caur demande.

Le veux vous fuir, & je suis tous
vos pas.

Que je vous crains, que j'appre-
hende

De vous voir, de voir tant
d'apas !

Mais ce n'est point ma crainte la
plus grande,

Et je ne crains rien tant que de ne
vous voir pas.

Les Madrigaux que je vous
envoyay le dernier mois, meri-
tent sans doute l'approbation
que vous leur donnez. Cepen-

H 6

dant celuy qui a pour Titre, *L'âge d'aimer*, n'a pas été également bien receu. On a prétendu que l'on pouvoit estre Amant tant qu'on n'avoit point l'humeur austere qui suit ordinairement la froide vieillesse ; & un spirituel Anonyme a répondu par ces Vers à celuy qui a soutenu, que quand un homme passe quarante ans, il ne doit plus luy estre permis d'avoir de l'amour..

MADRIGAL.

Quand on n'est plus dans la fleur de jeunesse,
Et que l'on est pourtant agile, vigoureux,
Et bien loin des froideurs de l'austere vieillesse,
Pourquoy cesser d'estre amoureux?
Se n'gèle-t'on toujours par l'âge.

Et n'accorde-t-on rien au bon tem-
ptement ?

Les plus indifferens blâmeront da-
vantage,

S'ils ont le bon sens en partage,
Le Censeur importun, que le discret
Amant.

Le bruit de la mort de Mon-
sieur le Prince s'estant répandu
dans toute l'Europe, vous n'igno-
rez pas, Madame, qu'elle est ar-
rivée à Fontainebleau l'onzième
de ce mois sur les sept heures du
soir. Quoy que l'honneur qu'il
avoit d'estre le premier Prince
du Sang, rende sa naissance tres-
connue, je croy que vous ne se-
rez pas fâchée que pour vous
parler de sa Maison, je remonte
jusqu'à Charles de Bourbon, Duc
de Vendome, Pair de France,
Comte de Soissons, de Marle

182 MERCURE
& de Comansan, Vicomte de
Meaux, Seigneur d'Épernon, de
Montdoubleau, de Condé, de
Ham, de Gravelines, de Dun-
kerque, de la Roche, de Bohain,
de Beaurevoir & de Hesdin,
Chastelain de Lisle, Gouverneur
de Paris & de l'Isle de France,
qui nâquit à Vendôme en 1489.
& qui mourut à Amiens en 1537.
Il eut sept Fils & six Filles de
Françoise d'Alençon, veuve
de François d'Orléans l. du
nom, Duc de Longueville, &
Fille ainée de René, Duc d'A-
lençon, & de Marguerite de
Lorraine. Les Fils furent, Louis
de Bourbon, mort à l'âge de
deux ans, Antoine de Bourbon,
Roy de Navarre & Duc de
Vendôme, François de Bour-
bon, Comte d'Enguien, mort
âgé de vingt-six ans, de la ch-

te d'un cofre , que quelques Seigneurs se jouant au Chasteau de la Rocheguyon, luy laisserent par malheur tomber sur la teste, Charles Cardinal de Bourbon , Archevesque de Rouen , que le party de la Ligue salua Roy sous le nom de Charles X. aprés la mort de Henry III. Jean de Bourbon , tué à la Bataille de Saint Quentin en 1557. sans avoir laissé d'Enfans de Marie de Bourbon , Duchesse d'Estouteville , & Louis de Bourbon , Prince de Condé. De tous ces Princes il n'y a eu qu'Antoine & Louis de Bourbon qui ayent fait posterité. Antoine, Roy de Navarre , fut Pere de Henry IV. Ayeul de Louis le Grand.

Louis de Bourbon II. du nom, Prince de Condé , septième Fils de Charles I. épousa en 1551.

Eleonor de Roye, Fille aînée & heritiere de Charles, Sire de Roye & de Muret, Comte de Roucy, & de Magdeleine de Mailly, Dame de Comty, & il en eut Henry de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Charles, mort jeune, François, Prince de Conty, mort en 1614 sans avoir laissé d'Enfans de ses deux Mariages, Charles, Cardinal de Bourbon, Archevesque de Rouen, & Louis, Jumeau de Charles, mort dans son enfance. Louis, Prince de Condé ayant été soupçonné d'avoir eu part à la conspiration d'Amboise, fut arrêté a Orléans, & il courroit risque de la vie sans la mort de François II. Charles IX. qui luy succéda, le remit en liberté. Il se jeta dans le party des Religionnaires, dont il se fit Chef, fut

pris & blessé à la Bataille de Dreux en 1562. perdit celle de Saint Denys en 1567. & fut tué deux ans après à celle de Jarnac. Eleonor de Roye , sa première Femme, étant morte en 1564. il prit une seconde Alliance en 1565. avec Françoise d'Orléans , Fille de François Marquis de Rotelin, & de Jacqueline de Rohan , dont il eut Charles Comte de Soissons , qui ayant épousé Anne ; Comtesse de Montafié , Dame de Bonnestable & de Lucé , Fille puînée & heritière de Louïs , Comte de Montafié en Piemont , & de Jeanne de Coëfme , Dame de Bonnestable & de Lucé , laissa d'elle Louïs de Bourbon, Comte de Soissons , qui s'estant joint à une Armée d'Etrangers conduite par le General Lamboy , &

ayant donné la Bataille en 1641.
au Maréchal de Chastillon,
General de celle du Roy ; y fut
tué d'un coup de pistolet en
poursuivant la Victoire avec
trop de chaleur. Charles, Comte
de Soissons eut aussi deux Filles,
scavoir Louise de Bourbon, ma-
riée en 1603. à Henry d'Orleans,
Duc de Longaeville, Pere de Ma-
rie d'Orleans, Veuve de Henry
de Savoie, II. du nom, Duc de
Nemours, & Marie de Bourbon,
Veuve de Thomas François de
Savoie, Prince de Carignan.

Henry de Bourbon, I. du nom,
Prince de Condé, fils ainé de
Louïs, se trouva au premier Sie-
ge de la Rochelle en 1573. avec
le Duc d'Anjou, qui fut depuis
le Roy Henry III. après quoy il
embrassa le party des Réligion-
naires, & mourut de poison à

S. Jean d'Angely en 1688. Il eut de Marie de Cleves, sa première femme, Marquise d'Isles, & Comtesse de Beaufort en Champagne, Fille puînée de François de Cleves, I. du nom, duc de Nevers, & de Marguerite de Bourbon-Vendosme, Catherine de Bourbon, morte sans alliance âgée de vingt & un ans, & ensuite il épousa Charlotte Catherine de la Tremouille, Fille de Louis III. duc de Thouars, & de Jeanne de Montmorency, dont il eut Henry II. du nom, & Eleonor de Bourbon, mariée avec Philippe-Guillaume de Nassau, Prince d'Orange.

Henry de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, né à S. Jean d'Angely en 1588. fut retiré d'entre les mains des Religionnaires par le

Roy Henry IV. qui le fit éléver dans la Religion Catholique. Il representa le Duc de Bourgogne au Sacre de Loüis XIII. & accompagna ce Prince lors qu'il fut déclaré Majeur en 1614. Il prit la Ville de Sancerre sur les Religionnaires , suivit le Roy aux Sieges de Royan , de Bergetac , de S. Antonin , de Clerac , de Sainte Foy , de Lunel , commanda l'Avant-garde de l'Armée au Combat de Rié en 1622. se trouva au Siege de Montpellier , & à son retour d'un Voyage d'Italie , où il s'estoit tenu peu de temps après qu'il eut épousé Charlotte-Marguerite de Montmorency , fille puînée de Henry I. duc de Montmorency , Pair & Connétable de France , & de Louïse de Budos , sa seconde Femme , le Roy luy donna le commandement de

ses Armées en Guyenne & en Languedoc , & il s'empara de Soyon, de S. Alban , de Pamiers , de Realmont , de Castelnau , de Brassac , de Viane , & de la Cau-
ne , que renoient les Pretendus Reformez. Il fut fait Gouverneur de Nancy & de la Lorraine en 1635. & l'année suivante il com-
manda l'Armée du Roy dans la Franche-Comté , où il ne réussit pas au Siege de Dole. Il se signala dans le Roussillon par la prise de deux places , & après la mort du Roy , il fut étably Chef du Con-
seil & ministre d'Estat sous la feuë reyne Mere Anne d'Austri-
che, Regente. Il servit tres-utile-
ment sous la Minorité de Sa Ma-
jesté , & mourut dans son Hôtel
le 26. Decembre 1646. Il eut de Charlotte-Marguerite de Mont-
morency , sa femme , trois fils ,

morrs dans leur enfance, Louis de Bourbon, Prince de Condé, qui vient de mourir, Armand, Prince de Conty, mort à Pezenas le 21. Février 1666. Pere de Monsieur le Prince de Conty d'aujourd'huy, & Anne Genevieve de Bourbon, mariée en 1642 par dispense du Pape, avec Henry d'Orleans II. du nom, Duc de Longueville, qui avoir épousé en premières Noces Louise de Bourbon, fille de Charles, Comte de Soissons.

Monsieur le Prince n'acquit à Paris le 8. de Septembre 1621. pour la gloire de son Siecle, & quand il ne seroit pas sorty de la Royale Maison de Bourbon, la plus illustre qui soit dans toute la Terre, il n'auroit pu manquer de se faire une éclatante fortune par la grandeur

de ses Actions, qui l'auroient sans doute fait combler de biens, d'honneurs, & de Charges. Il se trouva en 1640. au Siege d'Arras sous le nom de Duc d'Enguien qu'il rendit fameux par une suite continuelle de Victoires. Il n'avoit alors que dix neuf ans. Aprés avoir donné des preuves de son courage & de sa valeur en 1642. au Siege de Perpignan, il fut fait General de l'Armée du Roy, du Regne duquel il signala le commencement par la celebre Victoire de Rocroy qu'il gagna le 19. May 1643. Elle fut suivie de la prise de Thionville le 10. Aoust de la mesme année, 1644 il força les Troupes de Baviere dans leurs retranchemens près de Fribourg, & emporta Philisbourg en dix jours au mois de Septembre, Il

rétablit l'Electeur de Tréves en 1645. & défit les Bavarois le 30. Aoust à Nortlingen, où le General Mercy fut tué; & Jean de Vvert mis en fuite. L'année suivante il se rendit de plus en plus redoutable aux Ennemis de l'Estat, & remit Dunkerque sous l'obéissance de Sa Majesté. Monsieur le Prince son Pere étant mort sur la fin de la même année, il luy succeda à la Charge de Grand Maistre de la Maison du Roy, & aux Gouvernemens de Bourgogne, de Bresse, & de Berry. Il eut le commandement de l'Armée du Roy en Catalogne en 1647. & assiégea Lerida. Quoy que le succez de cette entreprise n'eust pas été heureux pour luy, il ne laissa pas de prendre Arger sur les frontieres d'Arragon, & de faire lever le Siege

Siege de Constantin qu'atta-
guoient les Espagnols. Il conti-
nua ces grands Triophes par la
Bataille de Lens en Flandre qu'il
gagna le 20. Aoust 1648. & si-
tant d'Actions heroiques l'ont
couvert de gloire dans ses pre-
mieres années, les dernieres ont
soutenu avec beaucoup d'a-
vantage l'éclatante réputation
qu'ils s'estoient acquise. Il servit
tres utilement à la Conqueste
que le Roy fit de la Franche-
Comté au mois de Fevrier 1668.
& à celle de Hollande, où il prit
Vvcsel, & fut blessé près du
Fort de Toluys le 12. Juin 1672.
Il continua de rendre de tres-
importans services les années
suivantes, & mit toutes nos Con-
questes dans une entiere seure-
té, en s'opposant aux moindres
desseins des trois Armées des
Decembre 1686. 1

Imperiaux des Espagnols & des Hollandois, qui s'estoient liguez contre la France. Il défit entierement l'Artiere-garde des Ennemis & plusieurs Troupes du Corps de Bataille le 10. Aoust 1674. à la celebre journée de Senef. Il y eut plus de trois mille hommes des Ennemis tuez sur la place, & plus de quatre mille qui furent faits Prisonniers de Guerre. Peu de temps après il fit lever le Siege d'Oudebarde, & contribua en 1675. à la prise de Limbourg. Après la mort de Monsieur de Turenne il commanda l'Armée d'Allemagne où il fit lever le Siege de Haguebau qu'avoit entrepris le Comte de Montecuculi. Il avoit ensemble dans un haut degré les deux choses qui font les plus grands hommes de Guerre. Il estoit

Soldat & Capitaine , savoit aussi bien se battre que commander , & jamais personne n'a mieux scénu que luy les mouvemens qu'une Armée doit faire , ny mieux connu les fautes que faisoient ceux qu'il avoit à combattre . Aussi peut-on dire que ce grand Prince a étudié jusqu'à la mort tout ce qui regarde la Guerre . Il ne se passoit rien de cette nature dans toute l'Europe dont il n'eust sans cesse des nouvelles avec tous les Plans des Places qu'on assiégeoit . Il jugeoit de ce qui estoit contraire ou avantageux à chaque party , & si ceux qui étoient en Guerre eussent pu avoir auprès de luy des Espions pour leur rapporter assez tost ce qui se passoit dans son Cabinet , ils auraient pu en profiter très-utilement . On ne peut douter après cela que

des Princes de son sang qui ont
tous les jours receu ses leçons, ne
soient tres-sçavans dans le métier
de la Guerre. Il n'estoit pas moins
recommandable par son sçavoir
extraordinaire & par la force de
son esprit, qui paroissoit dans ses
vives reparties , & qui le faisoit
aller au fait sur toutes sortes d'affaires. Aussi quoy que les Visites
qu'on luy rendoit tous les jouts
pendant son séjour à Chantilly,
fussent deués à sa naissance , sa
Personne y avoit toujours beau-
coup de part, & les grandes qua-
litez qu'il donnoit lieu d'admirer
en luy, estoient regardées de tout
le monde avec une veneration
tres-particuliere. Il estoit si pene-
tré des grandes choses qu'il vo-
yoit faire tous les jouts au Roi ,
que quand le devoir d'un zélé
Sujet ne l'ayroit point porté à

l'aimer , & qu'il n'eust pas eu l'honneur d'estre de son Sang , il auroit eu pour ce grand Monarque les mesmes sentiments de respect , d'admiration & de tendresse qu'il a inspirez aux Princes de sa Maison. Quelque peu défaillant qu'il eust depuis quelques mois , il ne put apprendre le danger où la petite verole avoit mis Madame la Duchesse de Bourbon , sans se faire porter à Fontainebleau , & les accidens qui avoient fait craindre pour la vie de cette jeune Princesse ayant cessé peu de jours après , il avoit donné ses ordres pour partir le lendemain , lors que tout d'un coup il se sentit affoibly d'une maniere qui luy fit connoistre qu'il ne devoit plus songer à la vie. Il dit aussi-tost qu'il voyoit bien qu'il falloit penser à un voyage

ge plus important. Il eut le soin d'ordonner qu'on recompensast tous ses Domestiques, & sa foibleesse continuant d'heure en heure à s'augmenter, il envisagea la mort avec toute la résignation d'un véritable Chrestien, & en même temps avec la fermeté d'un Heros. Il mourut le Mercredy, onzième de ce mois, âgé de soixante-cinq ans, trois mois & trois jours. Son Corps fut ouvert. On luy trouva le poumon flétruy nageant dans l'eau dont la poitrine estoit en partie remplie ; dans le bas ventre l'estomach & le foye en fort bon estat, les deux reins à demy pourris, & la rate commençant à se corrompre ; la vessie du fiel fort grande & fort pleine ; la vessie dans son estat naturel, dans la teste, le plus beau cerveau du monde, soit

dans sa constance , & le cœur
fort sain , fort gros , & d'une cou-
leur naturelle . Il ne faut pas s'é-
tonner si son cœur a toujours été
grand aussi bien que son esprit .
Son Corps fut exposé à Fontai-
nebleau pendant plusieurs jours
sur un Lit de parade , suivant ce
qui se pratique pour les Princes
de son rang . Sa mort toucha tel-
lement le Roy que la maniere
dont il regretta sa perte , fut une
preuve de la haute estime , &
de la considération très singulie-
re qu'il avoit pour luy . Sa Majesté
nomma Monsieur le Prince de
Conty pour aller jeter de l'Eau
beniste en son nom sur le Corps
de cet illustre défunt . Ce Prince
s'estant rendu à Fontainebleau ,
en fit la Ceremonie le Samedy
21. de ce mois . Il avoit le Gha-
peron en forme , & estoit vestu

d'une Robe de deuil, dont Monsieur le Marquis de Matignon portoit la queue qui estoit traînante de cinq aunes. Monsieur le Duc de Chavre l'accompagnoit, & Monsieur le Marquis de Blainville, Monsieur de Saintot & Monsieur Martinet le conduisirent, le premier Grand Maistre, l'autre Maistre, & le dernier, Aide des Ceremonies. Il estoit environné des Gardes du Corps que l'on avoit commandez, & de vingt des Suisses de la Garde du Roy. Le mesme jour, Monsieur l'Evêque d'Autun qui devoit lever & conduire le Corps de Fontainebleau à Valeri, porta le Cœur à la Paroisse, & l'y laissa en dépôt. Le lendemain ce Prelat en habits Pontificalx, leva le Corps de la Chambre de deuil, & on le mit dans un Chariot couvert de

Velours noir , croisé de Moire
 d'argent aux Armes du Prince
 en broderie d'or , avec un bord
 de huit doigts d'hermine. Ce
 Chariot estoit attelé de huit Che-
 vaux caparaçonnez de la même
 sorte. Après que Monsieur l'Evê-
 que d'Autun , & Monsieur le
 Curé de la Paroisse se furent mis
 dans le Carrosse du Corps , on
 commença à marcher. Les Of-
 ficiers de la Maison de Monsieur
 le Prince estoient à la suite du
 Convoy. Lors que l'on fut arrivé
 à Valery, Monsieur d'Autun pre-
 senta le Corps à Monsieur l'Evê-
 que de Poitiers nommé à l'Arche-
 vescché de Sens. Ce Prelat vétu
 pontificalement le receut à la
 porte de l'Eglise , & le jour sui-
 vant on fit le Service avec beau-
 coup de solemnité. Le Corps fut
 mis auprès de celuy de Monsieur

de Prince Pere du Défunt, mort
il y a quarante ans le 26. de ce
meme mois. Le 24. veille de
Noël, Monsieur l'Evéque d'Au-
tun, ayant levé le Cœur qui
estoit demeuré dans la paroisse
de Fontainebleau, monta dans le
Carrosse du Corps & le mit sur
ses genoux sur un Carreau de
Velours noir. Monsieur le Prin-
ce fils de cet illustre Défunt,
l'attendoit à l'Eglise de S. Louis.
des Jésuites. Monsieur le Prince
de Cony s'y estoit aussi rendu
dans un Carrosse du Roy, envoi-
onné de Gardes du Corps qui
avoient tous l'épée nuë, parce
que c'estoit de la part de Sa Ma-
jesté que ce Prince se trouvoit à
cette Cérémonie, ce qui est une
marque de l'estime dont elle l'ho-
nore. Le pere provincial des Je-
suites, à la teste de sa Comme-

mauté, receut Monsieur d'Autun à la porte de l'Eglise, & ce Prelat luy remit le Cœur entre les mains, après un Discours fort touchant sur ce Sujet. Le pere provincial ayant répondu à ce Discours, remit le Cœur entre les mains de monsieur l'Evesque d'Autun, qui le posa sur une Crédence qu'on avoit placée auprès de la Chapelle où cest celuy de Henry de Bourbon, Père de feu Monsieur le Prince, après quoy il fix les Encensemens, & les autres Ceremonies qu'on a coutume de faire en de pareilles occasions. Je vous parleray le mois prochain des autres honneurs funebres qui doivent être rendus à la memoire de ce grand Prince. Les Muses ne se sont pas tenuës sur sa mort. Voicy deux Sonnets qd'elle a fait faire.

204 MERCURE
premier est de Monsieur de Ben-
serade, & l'autre de Monsieur
magnin.

SUR LA MORT
de Monsieur le Prince.

CONDE' traita la mort d'un
air audacieux,
L'on eust dit qu'il gagnoit sa der-
niere Victoire,
A peine l'Univers est assez spa-
cieux
Pour suffire à pouvoir contenir tant
de gloire.


Nous aurons ses hauts Faits tou-
jours devant les yeux,
Monumens éternels du Temple des
Mémoire,
D'un si digne Heros les restes pré-
cieux.

Que la posterité refusera de croire.



Quelle teste, quel bras, quels talents à choisir ?

Tout en fut merveilleux jusques à son plaisir,

Tout le bruit a rempli l'un & l'autre hemisphère.



Nul ne put mieux agir quand il fut à propos ;

Et même comme il s'eut noblement ne rien faire,

Nul ne s'eut mieux goûter un triomphant repos.

Sur le même sujet.

CONDE' vient de mourir, la Parque impitoyable Ne l'a point distingué du reste des Humains.

Kerlus, merite, honneurs, que vos efforts sont vains.

*Quand il faut appaiser sa fureur
implacable !*



C'en est fait ; il n'est plus ce Heros indomptable ;
Tant de Lauriers siverts sont tombez de ses mains ;
Ce grand evenement fait gemir les
Destins ,
Mais a fremy d'horreur de ce coup
deplorable.



Lents, Norstlinge, Rocroy d'éton-
nement surpris
Elevent dans les airs de pitoyables
cris ;
Mais d'un doäl general cette perte
est suivie.



A pleurer ce Heros sous le monde
est d'accord.
Le moyen de savoir l'histoire de sa
vie ,

*Et de ne pas donner des larmes à sa
Mort ?*

Le 22. de ce mois Monsieur le
Comte de Lobkowits, Envoyé
Extraordinaire de l'Empereur,
fit part à Sa Majesté de l'avis
qu'il avoit receu de la mort de
l'Imperatrice Douaîrière Eleo-
nor, arrivée à Vienne le 6. de ce
mème mois. Elle estoit âgée de
cinquante-neuf ans, & Fille de
Charles de Gonzague-Cleves,
Duc de Rhetelois, & de Marie
de Gonzague, Princesse de
Mantoue, qui estoit Fille de
François de Gonzague II. Duc
de Mantoue & de Monferrat,
& de Marguerite de Savoie.
L'Imperatrice Eleonor estoit
troisième femme de l'Empereur
Ferdinand III. qui l'épousa le
30. Avril 1631. Cet Empereur

208 MERCURE
avoit épousé en premieres No-
ces Marie-Anne d'Autriche,
Fille de Philippe III. Roy d'Es-
pagne, dont il a laissé Leopold
aujourd'huyl Empereur, & Ma-
rie Anne d'Autriche, Mere de
Charles II. Roy d'Espagne.
Après la mort de cette Princesse
il épousa en 1648. Marie Leo-
poldine, Fille de l'Archiduc
Leopold, morte dans l'année
suivante, après avoir mis au
monde Ferdinand Charles Jo-
seph, Archiduc d'Autriche,
mort à Lints en 1664. Les En-
fans qu'il a laissé de son troisié-
me Mariage, avec Eleonor de
Gonzague, sont Eleonor-Marie,
qui estant Veuve de Michel
Koribut Vviesnouviski, Roy
de Pologne, épousa le Prince
Charles de Lorraine en 1678. &
Marie-Anne-Joseph, mariée la

mesme année avec Philippe-Guillaume de Neubourg, aujourd'huy Prince Electorat Palatin.

Le Dimanche 15. de ce mois le Pere Alexis du Buc, Superieur des Theatins, qui continue ses Instructions pour les nouveaux Convertis, avec le zèle qu'il a toujours fait paroistre dans ce qui regarde les avantages de la Religion Catholique, receut en presence de plusieurs personnes de qualité l'Abjuration de Messire Charles Bohleng, d'une des Illustres Familles de Suede, Capitaine au Regiment d'Affane.

Vous suivez le sentiment du Public dans l'approbation que vous donnez à l'*Histoire des Oracles*. On la trouve digne de son Auteur; & c'est beaucoup dire.

puis qu'il a l'esprit tres fin & tres-delicat, qu'il pense fort juste, & que ses expressions naturelles & aisées soutiennent par tout d'une maniere agreable la solidité du raisonnement. J'espere que dans dix ou douze jours je pourray vous envoyer le nouveau Recueil des Lettres du Chevalier d'Her*** que vous demandez avec tant d'empressement. On a cru à cause du Titre de *Lettres diverses*, que porte la premiere Partie, que c'étoient Lettres ramassées que l'on avoit déjà veuës, & qu'on avoit seulement pris soin de faire imprimer ensemble. Cependant il n'y en a aucune qui ne soit originale, & je suis fort sur que ceux qui aiment les Lettres, y trouveront tout l'esprit qu'on peut souhaiter dans ce qui doic estre simple.

ment galant, & n'avoit rien de trop recherché.

Le viens aux Enigmes. La première a esté expliquée sur *le Fer*, qui en estoit le vray mot, par Messieurs les Abbez de Briezay & de Marolles. La seconde estoit *le Baiser*. Ceux qui en ont trouvé le vray sens, sont Messieurs Vignier, Hutuge, H. de mets, de la Croix R. Merier, Maître à chanter à Laon ; F. Lourdet. L'Abbé de la Mousse ; la Tronche de Rouen, l'Exilé d'Argentan ; le Chevalier de Charnes ; le P. de grande Stature ; l'Amant de la belle Babet du Havre ; Alcidor de Caen ; le petit Sous-Doyen du Collège de Navarre ; le Docteur mystérieux ; l'Amant Solitaire payé d'ingratitude ; l'Assemblée nocturne des Amants noirs ; le Chevalier ; Cleanse de

Sarre-Louis, le frere ainé des aimables Sœurs ; l'Enfant ; Hiacinte Rauchet Gillotin ; la jolie Troupe fleurie ; la belle Captive du plus beau Quartier de Paris ; la plus aimable des trois Sœurs du faubourg S. Germain ; les Précieuses ridicules de la rue des Lombards ; les Confidens reciproques ; la jeune Conquérante en amour ; & le jeune Sans-soucy ; les deux Sœurs amoureuses ; & la fidelle Amie du galant Timan-
te de la rue Sainte Anne ; l'aima-
ble Solitaire de Eagny sur Mar-
ne ; & son inclination ; la Dame aux flambeaux de la rue Saint Honore ; le jeune Tendron sans amour ; de la rue de Buffy ; & la jeune Iris du Lion d'or.

Ces deux Enigmes ont été expliquées dans leurs vray sens par M. L. Bouchet, ancien Curé

de Nogent-le Roy ; Tamiriste de la rue de la Cerisaye ; Colin la Musique ; le Procureur prodigue le lendemain des Noce^s ; le Chevalier Daigrefins ; le meilleur Enfant de la rue Bour-labé ; le plus sincere & le moins intéressé des Procureurs du Chastelet ; le vieil Amant de la rue des Barres ; la Fille sans Amans la plus Amoureuse & plus Dissimulée de la Rue Saint Honoré ; la belle Procureuse Normande ; l'infidelle Brunette ; la charmante Naneite & son inseparable ; le Pere nourrissier de sa belle Pigeonne ; & le jeune Orphée du Fauxbourg S. Michel.

La premiere des deux Enigmes nouvelles que je vous envoie, est de Monsieur Lourdet.

ENIGME.

Sans contredit les Enfers m'ont
fait naître
Pour maltrater du Ciel les Favo-
ris.

Nul contre moy ne se peut rendre
maître,
Les plus vaillans par moy se sen-
tent pris.

Aussi chacun me fuit comme une
peste,

Mais trop souvent i'attrape qui me
fuit.

Où l'on me fçais, sans demander
son reste,

Avec grand haste on s'éloigne, &
sans bruit,

Le croiroit-on ? Par mes fâcheuses
armes.

I'aneantis la plus fiere Beaute ;
Et l'on ne peut par priere ny lar-
mes,

En certains temps vaincre ma
cruauté.



Pour toy, Lecteur, qui me tiens
en peinture.

Voy si tu peu me connoistre à ces
traits,

Si tu n'y peux penetrer ma nature
N'aspire pas à me voir de plus près.

AUTRE ENIGME.

Malgré mon ceint obfeur dont
noire est la couleur,
te donne un ornement au plus char-
mant Ouvrage,

On voit mesme foudre la plus gran-
de blancheur.

Rechauffer son éclat en baissant mon
visage.



Je parois en tous lieux , à la Ville ,
 au Village ,
 On m'y voit quelquefois d'une égale
 froideur ,
 C'est pourquoy si Catin me veut
 mettre en usage ,
 Elle employera les mains pour me
 mettre en chaleur .



Bien que je sois un corps pesant
 & mal adroit ,
 Je décide par tout des affaires du
 Droit ,
 Je suis en verité d'une éorange na-
 ture ,



Moy qui peux embellir la blan-
 cheur du Satin
 Par l'effet naturel de ma matière
 dure ,
 Quand mon Pere me fait , je lui
 noircis la main .

l'ay

Tay à vous apprendre quelques morts de personnes considérables arrivées pendant ce mois, En voicy les noms.

Dame Catherine Hosdier, morte le 9. Elle estoit femme de Messire René de Ragareu, Seigneur de Bellassize, Maître des Reques̄tes.

Messire Claude de Guenegaud cy-devant Trésorier de l'Epargne, mort le 13. Il estoit Fils de Messire Gabriël de Guenegaud, Trésorier de l'Epargne, & de Dame Marie de la Croix, de la Famille des de la Croix Plancy, Fille de Claude de la Croix, Vicomte de Semoine, & de Catherine de Balaan, Dame du Plessis-Belleville, & petite Fille de Nicolas de la Croix, Seigneur de Roupetreux, & de Charlotte de Courtenay. Il avoit deux Fr̄res

Decembre 1686.

K

218 MERCURE
& trois Sœurs, sçavoir Henry
de Guenegaud Baron de S. Iust,
Seigneur du Plessis-Belleville,
Secrétaire d'Estat ; François de
Guenegaud, Sieur de Lonzac ;
Marie de Guenegaud Femme
de Claude le Loup, Sieur de Bel-
lenave ; Renée de Guenegaud,
Femme de Jean de Savoie, Seigneur
de Plotard, President en la Cour
des Aides, & Madelaine de Guen-
egaud, Femme de Cesar Phœ-
bus d'Albret, Comte de Miocens,
Maréchal de France. De Guene-
gaud porte écartelé au premier
& dernier de la Croix, qui est
d'Azur à la Croix d'or chargée en
cœur d'un Croissant de gueules ; au
deux de Courtenay, au trois de Har-
tay, sur le tout de Guenegaud, qui
est de gueules, au Lion d'or.

Messire René-François le Tel-
lier, Seigneur de Poirson, receva

Conseiller en la Cour des Aydes en 1681. mort le 14. Il avoit épousé la Fille de feu Monsieur le Chevalier, Receveur General des Finances en Lorraine, & estoit Fils de feu Messire René le Tellier Conseiller en la même Cour, & Cousin germain de feu Monsieur le Chancelier le Tellier. Il laisse un frere, qui est Messire Charles le Tellier, Sieur de Morian, receveur Conseiller au Parlement en 1687. & une Sœur qui a épousé Messire Germain-Christophe de Thunéry, Seigneur de Boissise, President en la seconde Chambre des Enquêtes. Le Tellier porte d'Azur à trois Lezards d'argent posés en pal, au chef coulé de gueules, chargé de trois Etoiles d'or.

Dame Madelaine de Lespisay, née le 19. Elle estoit Veuve de

Messire Estienne Fouillé, Seigneur de Pruneaux Maître des Reques-
tes. Monsieur de Martangis qui a été Ambassadeur en Da-
nemarck, est son fils, & Monsieur Desmadrit, Intendant à
Dunkerque, est son Gendre. Il y a eu du nom de Fouillé plusieurs
Maîtres des Reques-tes, Inten-
dans de Justice, & Conseillers
au Parlement, recommandables
par les services qu'ils ont rendus
à nos Rois. Monsieur Fouillé,
Conseiller au Parlement en 1563.
fut fait Président aux Enques-tes
du Parlement de Bretagne, en
consideration de ses Services.
Fouillé porte d'Hermine à une face
de gueules, & trois Pals d'azur bro-
chant sur le tout.

Messire Geoffroy Luillier, Prê-
tre, cy devant Prieur de Sainte
Eoy de Coulommiers en Brie,

mort le 21. Il estoit de l'ancienne famille des Luillier si considérable dans la Robe, & qui a donné diverses Personnes d'un fort grand mérite, particulièrement Jacques Luillier Evesque de Meaux, Philippe Luillier Avocat Général au Parlement en 1471, Jean Luillier, Lieutenant Civil à Paris, puis Procureur Général au Parlement, Eustache Luillier, premier président en la Cour des Aides, & Guillaume Luillier, Maître des Requêtes en 1523. Luillier porte d'Azur à trois Coquilles d'or.

Messire Louïs-Bertrand de la Baziniere, Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort le 22. Il estoit frere de Madame la Présidente de Mesmes, & fils de Messire Macé Bertrand, Seigneur de la Baziniere, Eclichey, & la Garonne.

Baron de' Roubaut & du grand
Precigny, Prevoft & Maiftre des
Ceremonies des Ordres du Roy,
& Trésorier en ſon Epargne,
& de Dame^t de Bar-
bezieres de Chemerault, qui eſt
une maifon recommandable par
ſon ancienneté, & dont il y a
eu des Chevaliers des Ordres du
Roy. Il avoit pour Ayeul messire
macé Bertrand, Seigneur de la
Baziniere, Trésorier de l'Eſpar-
gne. Son Aycule eſtoit de la fa-
mille des de Vertamont originaire
du Limouſin, dont il y a eu plu-
ſieurs Conſeillers d'Eſtat, ma-
tres des Requêtes, & Conſeil-
lers au Parlement. Bertrand la Ba-
ziniere, porte d'Azar au Che-
vron d'argent, accompagné de trois
roſes d'or, deux en chef, & une en
pointe.

I'ay commencé ma Lettre par

174

Les Prieres qui ont été faites pour l'heureux succès de l'Operation, à laquelle la fermeté du Roy l'avoit engagé à s'exposer, & je la finis en vous parlant encore de Prieres ; mais il faut vous expliquer que ces Prieres ont été pour deux sujets. L'Eglise ordonna que l'on en fût après l'Operation, afin que les suites en fussent aussi heureuses que les commencemens l'avoient été. Ensuite tous les Corps des Officiers de Ville, ceux des Arts & métiers, & toutes les Communautés commencèrent à en faire pour le même sujet ; mais dans le cours de ces Prieres, & avant que tant de Corps eussent pu avoir leur tour, toutes les Eglises retentissaient de celles qui se faisoient avec grande solemnité, on apprit la parfaite gué-

rison du Roy, & ces Prieres qui n'estoient que pour demander à Dieu le retour de sa Santé, non seulement furent chantées en des Actions de graces, mais l'on y mesla des *Te Deum*. Ce sont celles que l'on continuë encore tous les jours, & l'empressement est si grand, que tout Paris semble estre occupé à ces saintes réjouissances. Quand on est hors des Eglises, on entend toutes les Cloches de la Ville sonner dans le mesme temps, & quand on entre dans quelqu'une, on n'entend que de la Musique, & on les trouve toutes remplies d'un peuple priant aux pieds des Autels, & avec un zèle qui tire des larmes de joie de ceux qui ont auant d'amour pour le Roy, qu'en merite tout ce que ce grand mo-

marqué a fait pour la France. Les Eglises où ces prières se font, sont éclairées d'un nombre infini de Cierges, & l'on n'y voit que riches Tapisseries, Argenterie & Tableaux. Je ne finirais point ma Lettre si je vous envoyoys la liste des Corps & Communautés qui en ont fait faire; cependant je dois vous dire que les Docteurs-Regens de la Faculté des Droits firent célébrer le 21. de ce mois une Messe solennelle dans l'Eglise de S. Iean de Latran, pour demander à Dieu l'entier rétablissement d'une Santé si précieuse à l'Etat, & qu'ils y assisterent tous en Habits de Cérémonie. Les Professeurs du Collège Royal en firent célébrer une autre le 23. dans la même Eglise, & avec la même solennité.

Ceux qui sont logez dans les Galeries du Louvre , & que l'on peut dire chacun en son genre les premiers de leur Profession , puis que ce n'est que par là qu'ils ont merité ces logemens , se sont extrêmement distinguez dans la Messe qu'ils ont fait chanter dans la Chapelle du Louvre. Ce fut monsieur le Curé de Saint Germain l'Auxerrois , Patoisso du Louvre , qui la celebra. Elle fut accompagnée d'un *Te Deum* , & l'on peut dire que tout y estoit choisi. La musique estoit du fameux monsieur Lorenzani , dont la réputation est si établie ; les Voix des plus belles de France & d'Italie ; la Chapelle magnifiquement décorée , & la compagnie composée d'un très-grand nombre de Personnes de

qualité, & de messieurs de l'Academie françoise, à qui le Roy, qui en est le Protecteur, a donné une Salle dans le Louvre pour s'y assembler. Ce n'est pas d'aujourd'hui que messieurs de la Galerie du Louvre ont fait connoître qu'ils sçavent se distinguer. On se souvient de l'Illumination qu'ils firent à la Naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, & qui l'emporta sur tout ce qu'on fit alors à Paris de cette nature.

Les nouveaux Catholiques qui doivent plus à Sa Majesté que les autres, puis qu'ils luy sont redevables de leur salut, en ont marqué leur reconnaissance par une messe solennelle qu'ils firent chanter à S. Sulpice le 14. de ce mois, & où la pluspart

d'entre eux communierent. On leur fait tous les Jeudis une Instruction dans la Salle de Monsieur l'Abbé des Prez, où Monsieur Tiersqu'ils ont vu Proposant à Charenton, & qui s'est mis dans les Ordres, leur parle des Veritez Catholiques d'une maniere familiere & insouante. Ce fut à l'issuë de l'Instruction que remplis de zele pour le Roy, ils prirent cet Abbé le premier Jeudy de ce mois, d'obtenir de Monsieur le Curé de S. Sulpice, la permission de faire prier Dieu publiquement pour la parfaite guerison de Sa Majesté, ce qu'il vous est aisé de juger qu'on leur accorda sans peine. Monsieur l'Abbé des Prez est un homme, dont le mérite est assez connu. Il a passé une partie de sa jeu-

sest sur la Mer en qualité de Volontaire , & s'est distingue à Malthe par quantité d'actions de valeur. Il a été depuis Capitaine dans le Regiment de Picardie, où il a fort bien servy, mais l'âge l'ayant enfin rendu incapable de soutenir le fatigues de la Guerre, il s'est tourné du côté de Dieu , & a donné tous ses soins à la Conversion des Herétiques. C'est à quoy il a employé son temps & son bien depuis cinq ans , & on luy doit le premier établissement d'une Maison destinée pour l'Instruction des Gentilshommes nouvellement convertis. Il est encore actuellement occupé à faire distribuer aux nouveaux Catholiques qui sont pauvres , l'argent que Sa Majesté fait mettre

toutes les semaines entre les mains de Monsieur le Curé de S. Sulpice. Cet argent se distribue après une Exhortation qu'on fait tous les Jeudis dans sa Salle.

Je ne parleray point encore des Prières qui ont été faites dans les autres Villes, je pousserois ma Lettre trop loin; mais le Havre ayant fait une chose extraordinaire, merite d'estre excepté. Le Dimanche 8^e de ce mois, jour de la Conception de la Vierge, on y fit une Procession très-solennelle, qui commença après le Salut, & où le Saint Sacrement fut porté sous le Dais comme le jour de la Fête-Dieu. Toutes les Rues estoient tapissées. Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de

Saint Aignan suivoient le Dauphin, avec un grand nombre d'Officiers, de Dames, & de personnes considérables portant des Cierges. Les Conféreurs & tous les Prestres du Séminaire en portoient aussi, & plus de vingt-cinq mille personnes suivoient la procession. Après qu'elle fut entrée, on commença les Prières par un *Te Deum*, en Action de Grâces de la meilleure santé du Roy. Il fut suivi de l'*Examen*, & d'autres prianres pour la conservation, pendant que les deux autres Paroisses de S. François & de S. Michel, les Capucins, les Penitens & les Ursulines, ne la demandoient pas avec moins d'ardeur.

Je n'ay rien à ajouter, sinon qu'il a plu à Dieu d'exaucer tant

232 MERCURE
de Prieres, & que la Sante du R^{oy}
est parfaite, qu'il a remply tous
les devoirs d'un Chrestiens pen-
dant les Festes estant descendu à
la Chapelle, & que diman-
che dernier 29. de ce mois, on
chanta le *Te Deum* dans toutes
les Paroisses, en action de
graces d'une guerison si ardem-
ment souhaitée. Je suis Mada-
me, vostre, &c.

À Paris ce 31. Decembre 1686.



TABLE DES MATIERES
contenues dans ce Volume.

P Relude.	1
Discours prononcé par le Pere Loüis de Nazareth.	8
M. le Cardinal Ranuzzi celebre la Messe à l'Union Chrestienne peu- dant la Neuvaine pour le Roy.	21
Institut de cette Communauté.	
21	
Prieres pour le Roy.	28
Prieres en Vers pour Sa Majesté.	31
Devises.	33
Discours contenant l'origine des Cardinaux, la grandeur de leur Dignité, combien il y en doit avoir dans le sacré Collège, ce que c'est que leur Titre, & la maniere dont se fait leur élection.	34

T A B L E.

<i>Madrigaux.</i>	83
<i>Traductions de plusieurs Epigrams de Catulle.</i>	86
<i>Bouquet.</i>	89
<i>Discours fait par M. l'Avocat General Lamoignon, à l'ouverture du Parlement.</i>	92
<i>Mercuriale faite par M. le Procureur General.</i>	94
<i>Histoires.</i>	96
<i>Madame Simiane de Moncha est élue Abbesse de Bouxser.</i>	109
<i>Établissement de l'Academie Royale d'Angers, avec les particularitez d'une Fesse qui a été faite dans la même Ville le jour qu'on y a élevé un Buste à la gloire du Roy.</i>	113
<i>Tout ce qui s'est passé en Hongrie depuis la prise de Buda.</i>	146
<i>Suite des Conquestes des Venitiens depuis la prise de Napoli de Ro-</i>	

T A B L E.

manie.	173
Madrigal.	180
Mort de M. le Prince.	181
Ce qui s'est passé à ses Obsèques	199
Sonnets sur la mort de M. le Prince.	204
Mort de l'Imperatrice Eleonor.	207
Abjuration faite entre les mains du Pere Alexis du Buc, par Mef- fire Charles Bohlenz, natif de Suede.	209
Histoire des Oracles, & Lettres di- verses.	209
Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes.	224
Enigmes.	224
Autre Enigme.	225
Morts.	225
Continuation des Prieres pour le Roy.	226
Zele des nouveaux Catholiques qui font faire des Prieres publi- ques.	226

T A B L E.	
ques pour Sa Majesté.	227
Prieres faites au Havre pour la guerison du Roy.	229
Te Deum chanté le 29. Décembre dans toutes les Paroisses de Paris, en action de grâce de la parfaite Guerison du Roy.	232.

Fin de la Table..

Extrait du Privilege du Roy.

Par Grace & Privilege du Roy, donné,
Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par
le Roy en son Conseil, l'UNQUERES. Il est
permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé de
faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé
MER-CURE GALANT, contenant
plusieurs Pièces, Relation, Histoires Avan-
tures, & autres Ouvrages historique, curi-
eux & galans, pour la satisfaction de
notre cher & tres-amé Fils LE DAUPHIN;
pendant le temps & espace de dix années,
à compter du jour que chacun desdits
Volumes sera achevé d'imprimer pour la
premières fois: Comme aussi défenses sont
faites à tous Libraires, Imprimeurs Grav-
eurs & autres, d'imprimer graver & de-
biter ledit Livre sans le consentement de
l'Exposant, ny d'en extraire aucune Pièce, ny
Planches servant à l'ornement dudit Livre
meme d'en vendre séparément, & de donner
à lire ledit Livre; le tout à peine de six mille
mille livres d'amende contre châcun des
contrevanans, & confiscation des Exem-
plaires, contrefaits; ainsi que plus au long
il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté le 14
Septembre 1683.*

Signé A NGOT, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à
Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait
entre eux.

avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ;
*Petits Moutons qui dans la
plaines , doit regarder la page
92.*

La Medaille doit regarder la
page 146.

L'air qui commence par , *Ab* ;
je ne fçay ce que mon euer demande , doit regarder la page 179.

